

Néologie dialectale et implantation en socioterminologie spatiale utile

Ce travail concerne les méthodes de constitution et de traitement de corpus à caractère socioterminologique territorial; la nomenclature terminologique utile concernée est de type «distribué»; le partage se fait entre terminologie réglementée et contrainte, et usages terminologiques réels non contraints.

On a cherché à définir le concept d'implantation de socioterminologies spatiales «distribuées» en prenant en compte les facteurs qui facilitent ou bloquent l'implantation de terminologies françaises, quand préexistent des vocabulaires dialectaux présentant des caractéristiques de spécialisation et des particularismes non contraints. La diversité même des interprétations du terme *implantation* a conduit à en redonner une définition en termes d'interaction sociale (transaction et échange), en rapport avec le concept juridique de mode de production, appliqué à la genèse de socioterminologies spatiales plurilingues utiles.

Mots-clés : socioterminologie «distribuée»; socioterminologie spatiale «distribuée»; vocabulaire dialectal de spécialité; enquête sur les degrés de certitude/incertitude en socioterminologie spatiale; statistique spatiale; mesure d'incertitude (\pm sigma) de l'implantation paramétrable.

1 Introduction: implantation et interactions sociales

Définition de départ

Le concept d'implantation terminologique paramétrée, pour le terminologue non professionnel, est trop récent et trop complexe à la fois pour relever d'une définition abrupte, en approche descriptive ou déclarative; le seul rapport entre concept, référent, dans la perspective qui sera ici définie, revêt une complexité relative. Aussi proposons-nous de substituer à cette approche trop théorique une démarche générale plus adéquate et opportune: le concept d'implantation implique que l'on prenne en charge l'implication du mouvement (mutation) terminologique dans le champ du sujet psychosocial, personnage «interactant» polyfonctionnel observé dans ses rôles concrets.

Fil directeur

En fonction de ces rôles observés dans le réel, un même sujet peut être caractérisé:

– Par l'utilisation avec marge d'incertitude (\pm sigma) d'un vocabulaire de spécialité dialectal qui ne fait pas terminologie contrainte, et qui échappe à ce que nous appelons *implantation réglementée*: ce premier fonds constitue le lexique privé des sujets, soumis à validation et vérification; pour un exemple de

mesures, on verra, ici même, l'étude proposée par Josiane Rouges-Martinez, avec la collaboration de M. Langard.

– Par le taux d'utilisation avec incertitude (\pm sigma) d'un vocabulaire de spécialité non contraint pouvant constituer terminologie réglementée, et soumis à une politique linguistique d'implantation, en raison de la coexistence tolérée de plusieurs «registres». Le cas de la constitution de terminologies officielles du circuit du bétail et des viandes, qui a fait l'objet de nombreuses enquêtes antérieures, est ici réexaminé sous cet angle.

Ces caractéristiques permettent de conclure au caractère «non bien fondé» des ensembles de données élémentaires catégorisables à l'intersection des données dialectales et des données terminologiques avec prise en compte de l'incertitude.

(1) Terme, implantation et interactions

L'implantation d'un terme met en évidence des facteurs qui facilitent et qui bloquent les interactions sociales dans l'espace, en économie réelle. La question qui se pose est celle de l'utilité d'une terminologie dialectale, et de la revendication d'un tel registre pour les dialectes à échelle européenne.

Pour le catalan, avant même qu'il ne soit reconnu comme langue officielle, il s'est constitué un niveau de terminologie à partir des revendications prises à charge à Barcelona par l'Institut d'Estudis Catalans.

Nos travaux antérieurs sur les terminologies dialectales occitanes (Besche-Commenge 1981), nous ont habitués, de longue date, à observer, soit hors statistique spatiale, soit avec des méthodes relevant de la statistique spatiale (Venables-Ripley 1996 : chap. 15, 3282 sv.), les rapports dialectiques entre terminologies sociales et spatiales par étages et usages du « sous-sol » à « l'étage » ; c'est la même hypothèse qui guidait les travaux sur la constitution de vocabulaires spécialisés de D. Gonzalez, explorant la genèse d'un vocabulaire spécialisé dialectal minier occitan, « sous terre » (site de Carmaux 09F, La Découverte), confronté à la genèse d'une terminologie nationale à implanter ; nous soutenons et démontrons que la terminologie contemporaine relative aux « éco-labels français », met en évidence une problématique du même ordre, quand elle se pose la question du niveau de label géographique à accepter, quand se pose en termes de mesures d'urgence la nécessité d'implanter un label tel que *bœuf de France, viande de France, agneau français* (V.- annexe 2 : données pomologiques, au titre des éco-labels candidats à une mercuriale des produits nationaux localisés, dans une politique de résistance aux produits agro-alimentaires d'importation) ; l'élaboration de labels de produits de marque exploités par la publicité écrite ou orale peut rencontrer des problèmes voisins (36-15 Danone : Bio de Danone, à implanter en France, dans les pays de la CEE ; labels de foie gras locaux opposés aux produits d'importation ; label de viandes locales en rapport avec la nécessité d'une double protection, économique et sanitaire, contre des denrées dangereuses importées etc.).

L'implantation en domaine technique et économique aérospatial, télédétection, biotechnologies pose certainement, si l'on veut être clair, des problèmes qui sont d'un tout

autre ordre que ceux que posent les domaines de spécialité sur lesquels nous nous appuyons ici. La fonction de jargon professionnel et la fonction territoriale n'y prennent pas les mêmes formes ; mais la méthode de calcul de l'incertitude interne ou externe sur les données recueillies est identique.

La procédure de mesure des interactions obéit à la règle suivante :
 1° Les membres d'une communauté proposent une solution locale, toujours particularisée ;
 2° Les organismes normalisateurs, traduisent en hyperonyme l'ensemble des propositions centralisées : on sait qui crée, et qui a intérêt à créer et implanter la proposition [agneau français] ;
 3° La proposition [agneau français] provoque d'utiles réactions de résistance, dans les communautés ;
 5° L'organisme d'implantation est alors amené à mettre en révision la norme proposée et à prendre en compte un niveau utile de « particularisme ».

Ce processus historique de « va-et-vient », attesté, bien documenté, ne relève en rien ici d'une théorie fonctionnelle des « interactèmes », tels que définis en pragmatique discursive.

(2) Mouvement de réduction de l'incertitude (minimisation) observé à partir de séries temporelles, avec perspective d'intervention par des organisations de travail syndicales ou corporatives, instituts de normalisation.

On ne voit pas comment, pour une mesure de l'implantation dans le temps des interactions, échapper à la simulation de données constituant des séries temporelles avec calcul de l'incertitude, et représentation graphique des résultats en statistique spatiale. J'ai, pour cette raison, entrepris d'étudier la vitalité actuelle d'un vocabulaire de spécialité incontestablement socio-dialectal

(annexe 1), qui a pu, un temps donné, jusqu'au XX^e siècle, jouer le rôle de terminologie temporaire tolérée par les instances officielles, corporatives, syndicales, à échelle nationale, régionale, départementale, pour ne conserver, de nos jours, que le statut de terme de l'usage privé, hors terminologie publique, donc hors champ d'implantation et d'intervention de l'État central.

(3) Calcul d'indices d'implantation avec incertitude ($\pm \sigma$) de termes utiles proprement dits envisagés en terminologie spatiale utile, à partir du recueil de données auprès d'experts de domaine interrogés sur le flux même.

Les enquêtes auxquelles nous faisons référence se donnent comme but d'établir, voire de mesurer, en faisant appel à des méthodes de calcul homogène, les faits relatifs aux « indices d'implantation » de la néologie technolocale d'une terminologie de référence officielle, dont l'implantation, amorcée dans les années 1940, peut être considérée comme achevée, globalement, dans les années 1990, en France, comme dans les pays de la CEE.

Qui dit implantation et terminologie spatiale, dit estimation d'implantation spatiale calculée avec incertitude, dans l'espace et dans le temps ; l'implantation, est calculée à partir des données initiales d'une enquête de terminologie spatiale, exécutée sur (n) points d'une région $D \subset \mathbb{R}^2$, pour une date (d).

Nous avons proposé en 1997 une généralisation de la méthode, en créant sur Internet un projet d'appel de « dictionnaire interactif et combinatoire occitan-français », armé d'un système d'indicateurs d'implantation des formes (<http://occitan>), et d'un système de notation de l'implantation terminologique.

1.1 Implantation en termes de catégorisation juridique et territoriale

Ce qui compte en premier lieu, puisqu'on parle d'implantation, ce n'est pas tant le calcul que de savoir de quoi on parle, puisqu'on en parle.

On sait que le concept d'implantation est un concept familier à l'environnement, dans ses rapports à la santé et à l'alimentation : on implante une usine de dépollution (traitement des déchets), sur un site, dans le cadre juridique d'une étude de marché, en tenant compte des effets ou retombées d'une telle installation, sur les populations. On consulte à tous les «niveaux», du «sous-sol» aux «étages»; l'implantation dont il s'agit ici n'est pas évolutive : on n'installe pas un fragment d'usine, mais un bloc formant unité au départ ; susceptible, à la rigueur, de recevoir quelques rajoutures.

Le concept d'implantation territoriale tel qu'il est utilisé en socioterminologie spatiale demande à être clarifié ; pour qu'un dialectologue puisse être habilité à parler de termes proprement dits, il faut qu'il administre la preuve que le mouvement qu'il analyse ne peut, en aucun cas, se réduire au rapport formant/formé qui définit la théorie de l'information scientifique et technique (cadre structural), parce qu'il fait intervenir le plan de l'institué, distingué du fonctionnel, autant que faire se peut ; le mouvement fonctionnel implique un mouvement de «va-et-vient» entre unités dialectales non contraintes accédant au statut de termes réglementés avec marge d'incertitude croissante ou décroissante.

Nous formulerons l'hypothèse que le concept d'implantation avec incertitude se définit par les caractéristiques suivantes qui fondent une socioterminologie cognitive :

- Il s'établit en fonction du concept de stratégies de

communication-négociation entre éléments sociaux en conflit les uns avec les autres dans l'espace multidimensionnel (Isaïa 1985 : 119) ; ce qui est déjà bien établi par Bruno Besche-Commenge (1981), dans une approche ancienne des interactions sociales dans l'espace, toujours d'actualité, sur les rapports entre savoirs et vocabulaires spécialisés du domaine d'expérience zootechnique dans un modèle à «étages» de savoirs constitués, dans le temps et dans l'espace ; on se souvient avoir ici naguère entrepris dans une telle optique, de dénombrer dans l'espace et dans le temps les désignants ou appelants des «races» locales en zootechnie et génétique de 1750 à 1880, dans le cadre de contrats de recherche conduits par l'Institut national de la recherche agronomique ; les résultats en ont été publiés par la revue *Ethnozootchnie*, arrivée à extinction. Pour être assurés du caractère juridique des désignants, nous ne retenions que les désignants officiels variables extraits des relevés de la «machine experte» des Concours agricoles territoriaux : cette machine experte était ici constituée par l'appareil de gouvernement, comme nous en détenons la preuve, à la simple lecture de l'archive publique préfectorale ; cette machine peut prendre des formes très variées, selon les variations du mode de production ; on admettra ici que, dans cette machine, positionnée sur un plan, est chargée une information terminologique non stabilisée, donnant lieu à des mouvements de va-et-vient, au gré des pulsions et excitations que reçoit la machine.

- La mesure de l'implantation, ainsi caractérisée, constitue un système de mesure avec incertitude des rapports sociaux représentable dans l'espace et le temps (Isaïa, 1985 : 122 ; Besche-Commenge 1981 ; *Ethnozootchnie*, nos 28 et 29) ; il est prouvé que le rapport social d'un éleveur de la vallée de Bethmale à son

préfet pouvait dépendre de facteurs politiques (machine politique), selon les formes prises par le rapport entre pouvoir central et pays.

- L'implantation telle que nous allons l'exposer à partir d'observables territoriaux se définit en termes de partage temporaire d'avoirs terminologiques non homogènes, non compacts, non «bien fondés», mesurables, donc en termes de mouvement avec «va-et-vient».

Pour cet ensemble de raisons, le concept d'implantation n'échappe pas à la théorie juridique de la «normativité» incertaine, temporaire, provisoire, dans un contexte d'interaction sociale (Isaïa 1985 : 127), qui ne s'identifie pas à la standardisation, par rapport auquel se forge l'individu.

- Le concept d'implantation de termes, enfin, ne peut être abordé en dehors de l'analyse de la «forme juridique», en rapport avec la définition que donne Isaïa de la juridicité : «mode de régulation sociale qui relève de ce que l'on pourrait appeler les formes sociales «normatives» (Isaïa 1985 : 127) ; autrement dit dans le cadre du «mode de production» de la «vie sociale» (Isaïa 1985 : 136).

Les exemples que j'avancerai dans mon argumentation concernent les rapports entre vocabulaire spécialisé du commerce des viandes, ou genèse de labels dans la mercuriale (annexe 2 : la mercuriale pomologique : terminologie régionale géographique) ; ils font appel à la genèse de formes juridiques étatiques (usage public), dans un environnement de type privé : ceci constitue ce que j'appelle ici le «sous-sol» ; ou le «socle», si l'on préfère une terminologie familière à la sociologie de l'aménagement ; dans ces conditions, il est intéressant d'observer, cas par cas, domaine, par domaine, quels éléments ont joué le rôle de médiateurs. Les indicateurs construits doivent donc mesurer les

taux d'usage public de termes (Pu) et d'usage privé (Pr) de vocables de spécialité, qui peuvent être reconnus comme dialectaux: on renvoie sur ce point aux résultats publiés et validés par des mesures, en statistique dite non robuste, mais exploratoire, qui nous ont permis d'élaborer une carte de l'implantation maximale et minimale, pour le domaine décrit (Fossat 1990, Université de Franche-Comté).

Les deux exemples concrets que je vais analyser mettent en évidence deux tendances contradictoires:

– Celle du dépérissement (contraction-érosion) de formes historiques non contraintes où domine l'usage privé (Pr): il s'agit du dépérissement des formes coutumières, formes du droit coutumier, vocables de spécialité de l'usage privé: on doit expliquer alors pourquoi des vocabulaires spécialisés constitués au «sous-sol», n'ont pas accédé au rang de terminologies implantées (étage terminologique implanté).

– Celle du renforcement (dilatation) de formes juridiques «hautes», contraintes et réglementées, qui rendent compte du mode d'édification et de transformation des terminologies proprement dites liées au développement des structures de contrôle étatique à divers étages, en rapport avec la problématique de l'aménagement d'un secteur d'activité tel qu'une filière (la filière bétail-viandes, pour l'exemple retenu en annexe 1).

J'ai aussi ailleurs attiré l'attention sur le processus qui a conduit à la genèse de terminologies temporaires régionales, dont l'indice de «dilatation» est directement fonction de la carte d'implantation des sites d'abattage dans des bassins de production, dans une forme d'environnement régi, gouverné, évolutif, pour ce qui est du premier exemple; des sites de négoce des ressources fruitières locales, pour ce

qui est du second exemple retenu en annexe 2. La preuve que la «machine experte» des concours régionaux, départementaux, nationaux sait fabriquer des terminologies temporaires intermédiaires, reconnues comme dialectales, est fournie par le mouvement dans la série des termes commerciaux inventoriés par Besche-Commenge (Besche-Commenge 1981; *Ethnozootechnie* n° 28); toutefois, on ne sait si leur origine est privée ou publique: ainsi, dire d'une vache du Gers, que c'est une vache de la Save (ISA *savaise*), graphié parfois en orthographe à l'occitane saouèze – si l'on veut apporter une précision et une argumentation –, ne nous dit pas à quel étage s'est formée la terminologie géographique: étage de l'usage privé (Pr), ou étage de la machine experte à fabriquer des spécifications géographiques publiques (Pu) en terminologie française (TTR), que certains acteurs ont eu tout intérêt à assimiler, s'ils voulaient répondre aux critères de rentabilité que mettait en avant la «machine à progrès».

Ce débat, plus pratique que théorique, sur les rapports entre terminologie et interactions sociales n'est pas nouveau; il anime l'ensemble de nos travaux socioterminologiques depuis Besche-Commenge (1981), il n'est pas sans retombées, quoi que ce point apparaisse moins clair, en dialectologie proprement dite, dans la mesure où l'on ne conçoit pas de traitement utile de l'information dialectale, en dehors de l'analyse des interactions sociales qui ont structuré le statut dialectal des langues fragmentées, considérées dans leur fonctionnement en interaction.

1.2 Implantation pensée en termes de catégories de l'action

Le terme d'implantation est trop spécifique des catégories de l'action

(implantation d'une institution dans un site physique) pour être appliqué sans prudence et réserve aux catégories linguistiques, lexicales, terminologiques, non isomorphes des catégories de pensée, d'action, voire de «choses». Ainsi Villebrun (1996), bien après Besche-Commenge (1981) analyse un dossier qui relève *stricto sensu* de cet aspect physique du concept de localisation d'une infrastructure (sous-sol minier et infrastructure des forges à la catalane du Pays de Foix): on est ici en présence d'un vrai vocabulaire spécialisé de sous-sol, construit par des communautés de pasteurs l'été, mineurs temporaires l'hiver; ce fonds se caractérise par ses traits de langue occitane et catalane; c'était la langue du sous-sol; ce n'était pas la langue de l'étage; mais on a constaté que les ingénieurs des mines délégués sur place par la «machine experte» avaient tout simplement traité comme terminologie temporaire à désimplanter ce vocabulaire spécialisé créé sur socle occitano-catalan, et transmis par les maîtres de forges.

Nous serions tentés de reprendre à notre compte le terme même pour ces vocabulaires de spécialité, de terminologies populaires, quand elles ont accédé, par quelque médiation que ce soit, à la mention écrite qui leur a permis d'entrer dans la nomenclature des terminologies locales des années 1850 (Litré).

En guise de contre-exemple, on dira qu'il n'en va pas du tout de même de certaines socioterminologies de «sous-sol»; liées aux modes de production de travailleurs migrants ou saisonniers aux XIX^e et XX^e siècles, elles constituent, mais n'instituent pas un argot de métier (argot des ferblantiers du canton d'Aspet 31F, par exemple); sans que de telles nomenclatures, parfaitement fonctionnelles, aient jamais donné lieu à reconnaissance publique.

Certes les actions d'implantation terminologique conduites sur appel

d'offre émanant de la DGLF excluait de fait l'établissement de monographies de ce type, à caractère socio-historique; toutefois elles se définissaient toutes en rapport avec une représentation de la langue comme «instrument d'action» dans l'espace des «interactions sociales», selon la formule de Charles Bally. Nous rendons les interactions responsables, à titre principal, des transformations, dans le champ de socioterminologies territoriales temporaires, élaguées par une politique d'implantation de normes élaborées, nécessitées.

1.3 Du calcul à la simulation des modèles de territorialité utile en socioterminologie spatiale temporaire

On considère les socioterminologies temporaires à caractère spatial comme un champ d'observation de la «teneur» évolutive en éléments technolèctaux dialectaux, formant un sous-ensemble mal fondé reconnu par son poids dans la documentation juridique. Il apparaît que ce sous-ensemble est de manière constante en interaction avec un sous-ensemble terminologique proprement dit, unifié, qui constitue son complémentaire, à moins qu'il ne faille, à une étape ultérieure, à l'âge terminologique, inverser la formulation. Ce type de données se prête bien à calcul d'après des réels, comme en termes de simulation, comportant prédiction des tendances évolutives. Il était ainsi prédictible dès les années 80 que l'on s'acheminait vers une monétarisation informatique affectant le commerce des denrées d'origine animale; on connaît les plans d'intervention successifs qui ont tendu à structurer ce domaine.

On a même consacré d'importantes ressources à la mesure des indices de «polarisation territoriale» de terminologies

temporaires régionales, sans toutefois apporter de résultats vraiment probants en matière d'analyse des interactions sociales, puisque les enquêtes mêmes ne prenaient pas en compte ce concept de manière suffisamment systématique. Toutefois, comme on représente l'avancée d'une épidémie par une simulation de la progression, on est arrivé à construire, mais de manière statique et bidimensionnelle, des images de la compacité ou de la perte de compacité, de la densité de vocabulaires spécialisés de «sous-sol», que l'on appelle dialectaux; pour robuste qu'elle soit, cette cartographie de technolèctes, qui rejoint les méthodes d'observation de la progression néologique, n'est pas sans intérêt pour la mise en place d'une enquête sur l'implantation terminologique, pour des domaines où la question de la territorialité se pose. La méthode créée s'appelle *Drawcarte.terminobase*; elle est disponible en environnement 4D.

Le lecteur est à présent mieux éclairé sur la genèse de notre projet de mesure de la «teneur» en technolèctes à caractère dialectal, aux divers «étages» de la genèse des usages terminologiques; on pourra alors mieux évaluer l'apport, modeste, mais précis, de nos propres enquêtes de socioterminologie territoriale, par rapport à un projet très ambitieux, conçu en rapport avec la problématique de l'aménagement linguistique, qui constitue un axe essentiel des recherches ici conduites.

1.4 Mesures, calcul homogénéisé à partir de faits attestant la non-homogénéité des socioterminologies spatiales utiles

Comme il s'agit de données nécessairement évolutives, appréhendées à un moment mal

connu de leur développement, à partir d'un état initial complexe, on pose l'hypothèse que la relation entre unités technolèctales faisant terminologie proprement dite et unités de décompte lexicographique formant un vocabulaire de spécialité est une relation qui repose sur une axiomatique d'ensembles «non bien fondés», définis par leurs propriétés évolutives mêmes. Le problème est fréquemment examiné en littérature. On renvoie, pour commencer, à *Études sur le texte et ses transformations* (Vol. VIII, n° 2, 1995) et plus particulièrement à l'exposé par François Gaudin de la question des relations lexicales et des relations sémantico-syntaxiques, en rapport avec la prise en compte, par la terminologie, de la problématique du polymorphisme (concurrences historiques et culturelles: p. 11-27).

Les exemples que nous appelons à l'appui de notre démonstration, sont de deux types:

- Soit du type français {[percoler, percolation], [percolateur]} analysé par Salem (Salem 1992 cité par Gaudin 1995: 322) et Gaudin (1995: 23), à propos de la notion scientifique; tous les faits de cette série, même s'ils constituent des nomenclatures de français parlé dit *régional*, sont exclus de notre champ d'étude par hypothèse, puisqu'ils ne constituent pas de formes juridiques à caractère territorial;
- Soit du type roman des socioterminologies temporaires territorialisées: construit culturel, idéologique et institutionnel: il ne s'agit pas seulement de jargons professionnels, et pas seulement de terminologies «maison», mais de stratagèmes.

2 Position des problèmes de socioterminologie spatiale en termes de «mode de production»

2.1 Forme juridique d'une socioterminologie spatiale utile

Comme il a été dit en introduction, il est impossible, pour le cas étudié, d'envisager de définir le concept d'implantation de termes français, en dehors de la prise en compte du rapport, nécessairement dialectique et multidimensionnel entre «forme juridique» du droit commercial français et terme temporaire territorialisé, envisagé dans le cadre du «mode de production» de la vie sociale (Isaïa 1984: 136-137): c'est tout cela qu'implique la prise en compte de l'évolution dans un schéma qui prenne en compte les interactions sociales. C'est un fait bien connu que la dialectologie, coupée de la dialectologie sociale, est peu apte à approfondir ce type de réflexion, à partir de la plupart de ses recueils de données, liés à l'histoire de la discipline en Europe. Même en 1996, en France, tous les acteurs commerciaux de la France rurale, affichent encore à l'étal le nom et l'origine du propriétaire des animaux transformés en viande; une simple pratique destinée à améliorer la mise en confiance, ce fait-symptôme en dit long sur le rapport des acteurs à la complexité artificielle créée au plan institutionnel.

Cela suppose accepté que le terme soit caractérisé par le rapport formant/formé de langue/ d'une part et institué de discours interactif; forme sociale (inscrite en langue/discours) il est par là inséparable du contenu social qu'elle recouvre, son formé institué. Si l'on voulait exemplifier ces propos trop théoriques, on devrait dire que si

rumsteack_F (T) et abraquedure_R ont même «référent», ils ne se laissent pas ramener à la même notion; lorsqu'un décret départemental lui confère le statut de terme temporaire d'une terminologie provisoire, il ne place pas à pied d'égalité les termes constitués à deux étages distincts, et n'entend nullement institutionnaliser l'usage d'un vocable du vocabulaire dialectal de spécialité, mentionné dans le plan d'action des instances de contrôle.

La démarche scientifique suivie consiste à tenter d'appréhender ce rapport très complexe, dans les conditions réelles, territoriales, évolutives, de la vie sociale à caractère multidimensionnel.

Bruno Besche-Commenge en a donné un exemple jadis, en analysant le processus de genèse d'une terminologie commerciale non homogène en Ariège (O9 F), à partir de petites annonces d'un journal local (La Terre), très lu dans la paysannerie:

<vends une vache (a), trois jourgues (b); ai perdu une bourrette (c)>(1).

Trois termes de la mercuriale; le premier (a) est un vocable général, mais en terminologie recouvre une notion élémentaire que ne recouvrent ni les termes *b* (système laitier: animaux femelles jeunes) et *c*

(1) Une suite placée entre crochets désigne:

1° Une suite situationnelle constituant un contexte extrait en tant que tel d'une base de données textuelles ou de la zone

CONTEXTE d'un dictionnaire interactif créé sur Internet <avec des garrons, on peut faire une garronade...>

2° En annexe 2 et dans le texte: note une expansion syntaxique potentielle N1deN2GEO, signalée par l'abréviation EA (employé avec X, tête de syntagme, mot recteur); exemple X <du Lot>

(système «viande»; animaux femelles jeunes).

On sait combien sont insuffisantes, en termes d'aménagement linguistique, les mesures se fondant sur les seules caractéristiques reconnues et déclarées de français régional (taux reconnus; taux théoriques de particularités de français régional); si homogénéisés soient-ils, les calculs, sans doute nécessaires, ne rendent jamais compte du processus de mise en relation entre le «sous-sol» et les «étages», en économie pastorale réglementée ici par un droit coutumier intrapyréen, lié au mode de production dans les communautés de travail des Pyrénées historiques, de la féodalité à nos jours.

Ces positions elles-mêmes, avec leur aspect historique, plus encore que diachronique, éclairent le choix de nos applications, en même temps qu'elles ne peuvent être comprises qu'à partir d'un construit d'ordre théorique. Mesurer l'implantation (Rouges-Martinez-Langard 1996, ici même) c'est donc s'inscrire dans le cadre d'une réflexion d'ensemble qui fasse appel à ces concepts; autrement dit, c'est sélectionner un outillage théorique qui permette d'aborder le plus près possible du réel la complexité des rapports entre «réel» et «idéel» (Godelier 1984), – d'autres disent conceptuel –, entre réel et «institutionnel» (Isaïa 1985, op. cit.).

La terminologie (jargon professionnel selon les normes terminologiques internationales) que nous allons analyser relève du plan commercial: elle concerne le commerce du bétail et des viandes au plan national, international, au plan des échanges territoriaux obéissant à un schéma de régionalisation qui ne s'identifie pas au schéma étatique (Besche-Commenge 1981).

Un terme dans le domaine du rapport économique et social se définit par ses dimensions politique, économique, juridique, idéologique,

en rapport avec le plan formant/formé qui caractérise sa dimension proprement linguistique (plan de l'expression).

Le concept moteur de notre modélisation est l'outil théorique dit du « modèle de production », tel que défini par l'anthropologie juridique et sociale, comme moteur des rapports sociaux. Nombre de nos analyses antérieures établies à partir de listes sont sans intérêt, si l'on ne fait pas appel à ce moteur. On renvoie ici à deux de ces listes jointes en annexes 1 et 2.

Dans l'optique historique retenue, le « mode de production » se définit comme « manière dont une société s'organise pour produire de la vie sociale sous toutes ses formes » (Isaïa 1985 : 137).

L'hypothèse de l'existence de terminologies territoriales, pour le domaine des terminologies agro-alimentaires, en France, dépend en grande partie des transformations successives du mode de production féodal et du facteur d'organisation corporative du travail qui lui est associé.

L'évolution des terminologies territoriales dialectales a une issue connue : le vrai gagnant, dans cette affaire est une fois de plus le pouvoir politique associé au pouvoir linguistique (Isaïa 1985 : 37) ; et, à travers lui, « les forces sociales dominantes au sein de la société » (Isaïa, 1985 : 37).

C'est dans un tel état d'esprit que, dans les années 90-91, nous avons répondu favorablement à un appel d'offres sur le concept d'implantation terminologique, lancé par le Délégué général B. Cerquiglini, bien conscients des écarts qui existent entre domaines d'applications, pourtant tous régis par ce modèle. Nous voulions, au départ, interroger le pourquoi de la séparation entre terminologie unifiée de droit et terminologie territorialisée populaire, établie sur « socle » de rapports sociaux

générateurs de vocabulaires spécialisés de type dialectal, technolectal.

Nous avons pour cela commencé à formuler, pour un secteur de production (P) évolutif, ses facteurs de gouvernement, dans la réalité des échanges marchands extérieurs au gouvernement centralisé du domaine, « situation propre à l'espace politique » tel que le définit Isaïa 1995, 63.

2.2 Le cas des vocabulaires spécialisés de l'alimentation carnée ou la genèse de socioterminologies professionnelles à caractère territorial reconnu par les institutions

On se propose d'esquisser l'histoire de l'implantation territoriale d'une unité d'un vocabulaire spécialisé dialectal occitan, susceptible de faire terminologie : le cas de *garron*, orthographié *garrou* au singulier, et *garrouûs*, au pluriel, à la frontière des usages public et privé, en domaine linguistique méridional en France : la vraie question posée est de savoir s'il existe bien une authentique terminologie du Sud. Nous avons démontré que, dans le domaine d'expérience considéré, le Sud n'était pas plus particulariste que ne l'était l'Est ou le Nord ; il est tout aussi naturel, dans l'exercice des interactions sociales à Namur ou Nancy ou Rabastens-de-Bigorre, de rencontrer des désignants à caractère territorial « compact ». Quand l'implantation territoriale est explicite elle prend la forme de suites bien formées en NdN2 où N2 est un nom de ville, de pays, de site ; on sait combien la socioterminologie des sobriquets ethniques exploite cette façon de désigner : *calhets de Bénéjacq*, désigne massivement toute la population ; il faut savoir que là-bas, aux confins du Bas et Haut-Béarn,

tout le monde est soit maquignon, soit charcutier itinérant (*calhet*, en occitan de type béarnais). Il se pourrait, que les NdN à N2 géographique de type *filet d'Anvers*, *bifteack anglais*, etc. obéissent en partie à une telle logique, fort distincte de la tendance à constituer des lexies compositionnelles en lexique général.

Les faits d'implantation apparaissent alors plus comme des faits symptômes du mode d'institutionnalisation que comme faits-événements de morphologie lexicale attestés ; la mesure de l'aire des attestations est elle-même un fait-symptôme. Cette hypothèse va à l'encontre des pratiques de construction du lexique implanté en « sous-ensembles » bien formés ; il est très compréhensible en conséquence, que la socioterminologie comprise comme démarche dialectale, puisse demander aux mathématiques appliquées aux sciences sociales de lui prêter assistance pour mettre au point une méthode plus adéquate et opportune, en ce qui concerne les mesures d'un processus aussi complexe. Pour ma part, je privilégierai ici un autre type de représentation des structures évolutives, utilisant le stratagème, sinon la théorie des graphes dans son mode de représentation des processus de production de socioterminologies spatiales, évolutives dans le temps : on a le choix entre dendrogrammes classiques (Venables et Ribley 1996 : 346) et réseaux neuronaux (Venables et Ribley 1996 : 261). Nos représentations font principalement appel ici aux premiers.

2.2 Historique des essais de clarification : points de vue de linguistes hors perspective de socioterminologie spatiale

Malgré les essais de clarification déjà opérés, d'un point de vue

strictement linguistique, malgré les essais de calcul déjà effectués, pour servir de base à des représentations cartographiques de la dynamique de territorialité terminologique, publiées ailleurs avec leur commentaire, leur analyse, nous sommes tentés de revenir sur la définition du concept d'implantation à la croisée d'une approche terminologique liée à la mise en place d'une «loi linguistique» et une approche géolinguistique, pour ne pas dire dialectologique, qui relève de l'analyse de terminologies obéissant à des «schémas régionaux», en rapport avec la loi, la structure sociale, les caractéristiques démographiques de sociétés historiques. On ne peut en effet, sans imprudence, comparer les faits terminologiques dans le domaine de la télédétection ou des biotechnologies, dans le champ de la métallurgie contemporaine, et la constitution de terminologies populaires temporaires dans les sociétés historiques de la France rurale.

Notre approche de terminologies dialectales «populaires» du circuit des viandes en Europe, dans des schémas régionaux de dialectes sociaux, a mis en évidence l'impossibilité, dans ce type d'application, d'établir une séparation bien fondée entre deux ensembles que l'on considérerait comme «bien fondés»: lexique (vocabulaire) commun et lexique (vocabulaire de spécialité organisé en sous-lexiques); l'aveu même des linguistes terminologues est notre point de départ: «on sait mal caractériser les termes *d'un point de vue linguistique*» (souligné par nous); c'est que les termes, s'ils sont générés au plan linguistique (genèse du rapport formant-formé de toute information lexicale ou terminologique) se constituent en termes au plan de ce qui est non façonné, non structuré, formé, mais au plan de ce qui est «institué»; autrement dit la constitution d'un

sous-ensemble terminologique «non bien fondé» repose entièrement sur l'hypothèse de l'inscription sociale en langue/discours, problème chaud de la sémantique contemporaine, mis en évidence par les travaux d'ordre socioterminologique, juridique, économique et anthropologique; le rapport Instituant/Institué/Instituendum de l'axe terminologique est alors le pendant du rapport formant/formé/ de l'axe linguistique.

Les approches descriptives du «formant» des terminologies, voire du rapport formant-formé, posent de manière imparfaite la question du rapport multidimensionnel et polyfonctionnel des termes dans les divers domaines d'activités où ils instituent des ensembles non bien fondés, relevant d'une axiologie qui n'est pas exclusivement, il s'en faut, celle de l'axiologie des catégories «méronymiques»; il est significatif à cet égard que les terminologues eux-mêmes reconnaissent l'existence de champs de transition, dans des formulations qui reconnaissent l'existence d'un «vocabulaire semi-scientifique» (Thion 1995), quelle que puisse être la subcatégorie sémantique des termes (prédicats d'information caractérisés par leurs propriétés structurales, au plan du rapport formant/formé: Latour 1995). L'étude des sigles (Monnier 1995: 81-82) accentue le plus souvent l'analyse de l'aspect linguistique du rapport formant/formé, sans aborder ni directement ni indirectement le plan de l'institué. La mise en évidence des éléments constitutifs de la définition du terme est opérée dans le cadre de l'analyse des relations conceptuelles (réseaux de concepts, schémas, procédures, réseaux de marqueurs): on constate des faits-événements séparés, tels que *puits*¹ (géologie); *puits*² (traitement de l'information en théorie des graphes) et l'on conclut que «le même mot *puits*, utilisé dans un autre domaine de spécialité, ne

serait probablement pas défini sur la base des mêmes propriétés» (Borillo-Perry-Woodley 1995): on connaît de nombreux exemples d'approche onomasiologique de terminologies minières et de travail des métaux à caractère dialectal (France, Belgique); on trouve ici même une approche différente, du passage de vocabulaire dialectal de spécialité locale au statut de terminologie reconnue temporairement par les institutions appartenant au domaine terminologique des «forges» à la catalane (Villebrun 1997); des termes rustiques mentionnés par les ingénieurs, qui ont enquêté auprès des maîtres de forges, pas un seul qui n'ait le statut de «mot» en langue, au «sous-sol», en usage «populaire», à condition de considérer les faits d'inscription sociale en langue dialectale, sinon en discours dialectal: on sait combien cette approche de type taxonomique par la dialectologie, conduite selon les méthodes de l'onomasiologie, se prête aisément à une critique radicale des conditions de constitution des terminologies (Condamines 1995, Monnier 1995, Rebeyrolle 1995, mettant en évidence le poids de facteurs cognitifs; et de façon générale l'ensemble des travaux parus sous le sigle TIA: terminologie et intelligence artificielle).

Les approches purement linguistiques privilégient très légitimement l'analyse catégorisable du plan du formant, du nommant, du désignant, de l'appelant, et son rapport au plan du formé en rapport avec les hypothèses de la sémantique cognitive contemporaine.

Nos propres approches antérieures de terminologies spatiales de modèle «populaire» en rapport direct avec le «mode de production» n'échappaient pas à cette approche (mode de dénomination; mode de désignation); toutefois, elles mettaient en évidence une composante caractéristique jamais mise en évidence, jamais démontrée,

n'ayant jamais donné lieu à contre-expertise mathématique, arithmétique et algébrique: l'existence de terminologies de «site territorial», constituées sur «socle» morphologique, syntaxique, sémantique, voire phonologique (voir annexe 1). On peut accéder à ces listes et à l'information structurée qui leur est associée (voir annexes) sur le site de la Maison de la recherche de l'Université de Toulouse, en réseau (UMR 5610_Opération 06_05 sous-programme Socioterminologies dialectales); mais en même temps on peut accéder, par un outillage adéquat constitué aux résultats de la représentation territoriale de lexiques concernant le mode de production tel que défini ici.

Une telle approche repose sur le concept de diffusion terminologique par inondation, plus que sur le concept de frontières «non-floues», définies comme «limites instituées de territoires bien formés»; il apparaît alors que les terminologies de ce type d'application obéissent à un modèle par dilatation/contraction, qui se définit en rapport avec l'hypothèse de la polarisation territoriale graduelle de ce sub-domaine de spécialité, défini par rapport au mode d'organisation des échanges, de la production, dans l'organisation de la société rurale, en France, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et en rapport direct avec les modes d'organisation du travail, des structures commerciales, l'émergence de modes transformés de commercialisation, etc.

On forme alors l'hypothèse que l'implantation n'est pas régie par des modèles linguistiques «intérieurisés» (modèles et théories des grammaires intérieurisées); elle relève plus directement d'une modélisation historique et sociale des rapports entre fragments d'organisations territoriales (pays terminologiques, paysages terminologiques, «bandes» de l'anthropologie sociale,

économique et juridique) et pouvoir central.

C'est en fonction de cette hypothèse que nous avons tenté de mesurer la corrélation de l'implantation par rapport à trois facteurs de normativité juridique et sociale, pour notre application, concernant l'édification et la transformation des usages terminologiques dans le circuit du bétail et des viandes, en action d'accompagnement du contrat d'étude de l'implantation diligenté par la DGLF:

F1 par rapport à la carte des centres d'abattage communal;

F2 par rapport à la carte des centres de commercialisation ou marchés (foires et marchés);

F3 par rapport à la carte démographique des variétés génétiques (schéma génétique régional): on pourra trouver ici en annexe deux cas exemplaires de territorialisation par la mercuriale: en pomologie; Annexe (1) commerce des viandes et denrées d'origine animale: annexe (2) mercuriale pomologique et labels (éco-labels fruitiers).

La modélisation des processus d'implantation, fait alors intervenir, comme en couche diastatifiée, divers modèles à relier dans une modélisation unifiée, à la façon de la modélisation telle que généralisée en sciences sociales et économiques.

- Modèle minimal: la «niche», la boucherie, l'abattoir local, la tuerie particulière, dans notre cas (terminologie «maison»);
- Modèle intermédiaire de «proximité» définie en termes institutionnels (terminologie de «pays»);
- Modèle supérieur d'exteriorisation: à cette phase (étape ou étage) du processus, les marqueurs sont précisément les marqueurs de l'apport de la couche néologique, visible aussi bien dans le lexique commun que dans le lexique de spécialité constitué; ce modèle supérieur a pu se constituer dans la bourgeoisie commerçante (les

boucheries-charcuteries de bourgs); cette approche est caractéristique des études de sociologie rurale.

Ce que nous mettons ici en évidence, toutefois, constitue plus spécifiquement un niveau «fonctionnel», le niveau des fonctions, à distinguer du niveau institutionnel.

2.3 Mesures de l'implantation et représentation cartographique des faits de socioterminologie spatiale

L'incidence de ce type d'analyse sur le choix d'une axiologie en traitement mathématique (voire statistique) de l'implantation, est à prendre en compte, si l'on ne veut pas donner dans le panneau des courants de la statistique appliquée au champ linguistique de manière irréfléchie. Il est exact de dire que dans les années 80 (Fossat 1986) nous avons pu confier à un logiciel d'analyse classificatoire exploratoire (*EDA* d'Eugène Horber; *Alceste* de Max Reinert) la tâche, exploratoire, d'observer les faits réels, considérés comme faits événements et faits symptômes; et, au vu des classes, construire une représentation cartographique d'ensembles flous, d'ensembles mal fondés (Fossat, Peytavi et Zafar 1986); il n'est pas inutile ici de rappeler cette représentation, qui est un des témoignages les plus clairs, à mes yeux, de la validité de nos résultats en géolinguistique sociale de l'implantation «temporaire», mesurant le rapport entre terminologies locales (pouvoirs locaux), terminologies du modèle extérieur supérieur, et terminologies intermédiaires.

La liste jointe en annexe 1 est représentative de candidats à l'implantation provisoire est extraite d'une base de données, réalisée sous Dbase3+, puis sous 4D (monde

Apple-ACI), exportée pour indexation, et traitement exploratoire; elle nous a permis, par un ensemble de traitements adéquats et par raffinements successifs, de construire un prototype de carte de résistance à un processus engagé défini en termes d'implantation terminologique, autrement dit de construire une représentation de configurations stables de classes scalaires d'implantation.

Les données que nous avons soumises à une contre-expertise classificatoire portaient sur les faits établis sous polarité bordelaise, en Aquitaine, et ont permis de valider l'hypothèse de trois types de conduites, vues sous l'angle de la théorie de l'implantation.

Malgré son caractère intéressant, on peut cependant mettre en doute la validité de ce résultat comme mesure de l'implantation graduelle et polyphonique dans le domaine d'application traité; on doit considérer comme terminologique le sous-ensemble marqué *_F*, et le sous-ensemble marqué *_DF*; on ne peut pas démontrer que le sous-ensemble non marqué a un caractère terminologique, sans base comparative avec la fragmentation obtenue à partir d'un sous-ensemble de lexique de langue commune.

Nous avons pour cela voulu effectuer une partition d'un grand lexique dialectal général pour la totalité du domaine gascon, en utilisant les mêmes outils de mesure de la partition fondée sur la même méthode de calcul de la distance linguistique lexicale. Le résultat, symétrique du résultat de tous les fichiers généraux, aboutit à une partition significative en 10 classes fragmentaires, séquentes ou non; en comparant les représentations de la fragmentation obtenues à partir de ces deux sous-ensembles de données, on constate un plus grand indice de cohésion sociale pour le fichier «spécialisé», et une plus grande

fragmentation pour le lexique général; ce résultat peut servir à valider l'hypothèse qu'avec un même outillage comparatif, il est possible de caractériser l'aspect institué des terminologies territoriales, dont la fragmentation spécifique est autre que la fragmentation générale obtenue à partir d'un échantillon de lexique commun dialectal (170 concepts; 150 dictionnaires; 100 000 occurrences de faits-événements). Le résultat de la mesure des usages varie, selon qu'il s'agit du fonds général ou du fonds des technoclectes constituant dialectes sociaux. Ce résultat est à interpréter en rapport avec:

- Un modèle transformationnel mot => terme
- Les critères d'implantation;
- Le concept de processus d'implantation en rapport avec le concept de modélisation sociolinguistique de l'implantation que nous avons proposé, en le validant par contre-expertise mathématique.

3 Mot => terme : modèle transformationnel représenté en théorie des interactions sociales par recours à la théorie des graphes

3.1 Calcul des faits d'hégémonie définie en termes d'interactions sociales

L'unité *garron*, «jarret», mot du «socle» lexical commun, intervient sur site gascon et languedocien pour définir partiellement une image non stabilisée du site territorial, en tant que vocable non spécialisé à facette de spécialité (fait-événement instable); les données élémentaires initiales sont prises à la carte déclarative établie pour le domaine occitan (Fossat

1971). Où en sommes-nous 20 ans après?

Au plan de la mesure de l'implantation terminologique, l'implantation ne peut être mesurée, en 1996, que de manière graduelle et scalaire, qui prenne en compte, à partir de séries temporelles:

- Le poids du mot, ou terme temporaire dans un ensemble de vocables de spécialité caractérisant le comportement terminologique, stable ou temporaire, au sein d'un groupe «d'éco-sociologie des échanges» (Besche-Commenge 1981);
- Le poids relatif des termes dits synonymes au même niveau de genèse d'un vocabulaire de spécialité;
- Le poids relatif des substitutions néologiques opérées.

Le calcul des classes de socioterminologie spatiale permet alors d'établir une relation d'implantation spatiale, compacte ou non compacte, dense ou moins dense; la méthodologie préconisée est donc voisine de celle qui permet de représenter ce qui se produit, historiquement, chaque fois que, par érosion-contraction, un phénomène de structure, de système, perd de sa «compacité» dans l'espace (Varvaro 1996, communication personnelle).

L'observateur naïf peut alors constater qu'à une date donnée, un vocable de caractère dialectal peut être considéré comme «hégémonique», temporairement, sur site territorial: il est alors enregistré en tant que terme (unité terminologique temporaire) par les instances administratives, collectivités territoriales, juridiques, financières, organismes de service public, organismes de contrôle commercial et sanitaire, organismes de contrôle des labels; on peut penser que, par rapport à la loi linguistique, l'État, ne pouvant, à cette date, sanctionner l'usage de terminologies «déviantes», ou faisant déviance par rapport à la terminologie unifiée qui reste du domaine des buts à atteindre, met en place, au lieu d'une stratégie

de sanction, une stratégie d'impulsion, qui prend appui sur les organisations professionnelles et pédagogiques elles-mêmes.

Les termes dialectaux hégémoniques s'opposent aux termes dialectaux hégémoniques du français, en ce qu'ils reposent sur un modèle interactif; ce sont des unités à fort caractère dialogique, polyphonique; il est aisé, sinon fréquent, de le vérifier dans les dialogues situationnels des boucheries du Toulousain, comme nous allons le faire par enquête d'implantation simulant ce que peut être la situation actuelle dans un bourg de la campagne toulousaine, dans la vallée de la Lèze, sur l'axe pyrénéen Toulouse-Andorre.

3.2 Le cas de *garron* dans l'usage privé: entrée en terminologie spatiale par une approche des interactions sociales

De manière générale, les exemples qui nous servent d'appui concernent tous la situation des communautés de travail des Pyrénées (CTP) et des eurorégions de cette zone.

garrons, s. m. pl. (lemme = *garron*; forme réduite = GARR+)

Si l'usage n'est qu'oral et privé, on ne peut incriminer l'unité de faire terme. Elle ne constitue qu'une expression bien formée inscrite au dictionnaire des variables lexicales du dictionnaire occitan unifié et standardisé (*garr#on#s*); c'est un simple vocable, tant que la documentation juridique ne le mentionne pas dans la législation des prix.

Si, en revanche l'unité existe sous forme d'expression écrite et publique, affichée < *garrous_s_D -sauce ravigote_F* (vocabulaire spécialisé) > il y a peut-être déjà un premier mouvement vers l'interprétation «terminologie temporaire et locale mixte», avec jugement sur sa légalité,

son acceptabilité en tant que terme; ceci peut rejoindre les analyses par la subcatégorisation du plan formant en unités simples non mixtes, unités composées mixtes, qui, toutefois, en tant que telles, ne prennent pas directement en compte l'analyse du processus d'implantation des unités socioterminologiques territoriales mixtes. Elle constitue un stratagème, à l'échelle des terminologies «maison».

Les faits que nous allons évoquer concernent le processus d'émergence d'un échelon territorial de la terminologie conforme à cette hypothèse; ils font tous intervenir les interactions entre au moins deux langues sur un même territoire national.

Pour bien établir la frontière entre l'approche structurale de la dialectologie et l'approche fonctionnelle, donc procédurale en socioterminologie des interactions, je rappelle que dans le second cas, la collecte des données ne procède pas du tout par questionnaire, mais par observation et capture naïve des relations d'interaction. On sait que cette naïveté peut prêter à sourire, au regard de prétentions à la théorisation du domaine.

J'introduirai ma démonstration, par appel à un «vrai» dialogue concret, qui dira mieux qu'une pseudomodélisation, prétentieuse pour un linguiste dialectologue, le poids des stratégies des personnages interactants qui régissent les faits tels que nous les recueillons en enquête relative à l'implantation; rappelons une fois de plus d'entrée de jeu qu'une enquête d'implantation doit être précédée d'une enquête descriptive qui, pour un domaine d'expérience donné, dresse l'état des lieux daté et localisé, servant de point de référence stable; ainsi, les mouvements d'implantation ou de désimplantation auxquels je fais appel ne prennent sens qu'à partir d'une analyse comparative avec un état des

lieux daté des années 60 (Fossat 1971), sur questionnaire portant sur près de 370 localités regroupées en «sites», et plus de 800 informateurs, pour les enquêtes relatives au seul prototype (domaine occitan: gascon et languedocien). Voici, en contraste, comment je conçois la collecte de données relatives à l'implantation terminologique de vocables dont on peut, 30 ans après, mesurer la désinstallation graduelle, la perte scalaire de compacité. J'ignore si les sciences cognitives, sociales, et l'épistémologie des sciences accorderont un grand crédit à mes données de départ; elles veulent simplement donner une idée de ce qu'un dialectologue appelle, dans son expérience personnelle et professionnelle, terminologie sociale en voie de constitution.

Protocole d'enquête sur l'implantation (lieu/date/caractéristiques des informateurs et de l'information dialectale)

*1 St-Sulpice-sur-Lèze, vallée de la Lèze (route: de Toulouse à Pamiers); *11 (interactant 1) la dame 70 *i2 (interactant 2, qui a donné l'impulsion) M. Lacanal, 65a *n (niche): boucherie Lacanal *d 25/5/96 *e Jean-Louis Fossat (observateur du plan des interactions sociales sur site).

La première information porte sur la localité; les informations suivantes spécifient les rôles des interactants; l'interactant absent est le représentant de la loi linguistique, qui fait explicitement du droit des sujets à utiliser le vocabulaire de spécialité de leur choix, à partir du moment où les contraintes économiques et sanitaires sont respectées; tout particulièrement si le boucher, maire du village, et sa femme, maire du village voisin, entretiennent avec leur population électorale des rapports d'amitié fondés sur les formes que prend ici le mode de production.

On procédera par plans d'expérience:

*Plan 1: Communication orale
ET usage privé*

La dame (i1): <tiens, donne-moi des garrous, là, avec cette moitié de saucisse de foie>

Lui (i2) (soit dans un rôle (tâche) de pédagogue construisant un discours d'expert en morphologie lexicale, soit dans un rôle défini en rapport avec la construction de l'énonciation théâtrale, qui implique la prise en compte des modèles d'interaction sociale en situation de «face-à-face»): <avec des *garrous*, tu vas faire une *garrounade*, avec les *coudenous*, tu peux faire une *coudenade*, avec des *costilhons* une *carbonada* ou une *grasilhada*, etc.>
Il y a là bien plus que prise en compte d'une dimension paradigmatique, pourtant évidente.

*Plan 2: Écrit ET usage public
(en infraction à la loi linguistique):*

L'affiche écrite prend la forme: <garrous-ravigote> forme mixte dont le terme recteur est un mot du vocabulaire général occitan, et le terme dépendant un vocable de la terminologie culinaire française.

Si j'ai cité ce dialogue vrai, non simulé, non inventé pour les besoins de la démonstration, c'est d'abord pour souligner la conformité de notre procédure de collecte de l'information au modèle dialogal qui est celui des équipes de socioterminologie de Rouen, entre autres; je renvoie ici aux dialogues établis par Fr. Gaudin dans le domaine d'observation qui est le sien (biologie); soulignons toutefois un point de divergence crucial: l'identification taxonomique et paradigmatique, tout importante qu'elle soit, est loin d'être cruciale, pour la compréhension du processus; ce point ne me semblait pas suffisamment établi; on se figure trop

souvent, et à juste titre souvent, le dialectologue constituant des collections de faits sur questionnaire séparé de tout contexte pragmatique; j'ajouterai d'entrée de jeu, que, si l'on a imaginé que ce dialogue de départ était plausible, possible, c'est pour mettre en avant la priorité d'établir des attestations dans des «schémas d'interaction» d'une part (au sens de Gardin, Marcellesi, Claudine Olivier, etc.); il faut, d'autre part, faire remarquer qu'une telle façon de procéder concourt à mettre en garde le terminologue statisticien contre les risques de simplification (biais) liés aux méthodes de traitement, soit de l'implantation, soit de l'implantabilité; un exemple permettra de mieux apercevoir les obstacles rencontrés en termes de mesure de l'implantation.

J'insiste d'emblée sur l'importance des minutes d'enquête dialectale, sur le procès verbal de transaction entre personnages interactants: le questionneur et le répondeur en mode oral; et d'autre part sur la nécessité de distinguer le calcul d'indices permettant de mesurer deux degrés d'implantation, symétriques ou asymétriques, à l'écrit et à l'oral; à l'écrit, dans notre cas, on invoquera l'affiche faisant foi et loi, le type d'affiche: affiche légale; affiche de pratique locale sans contrepoids en légalité contemporaine.

3.3 Généralisation: le cas du terme *garron*, en terminologie sociale dialectale, rurale et urbaine de la France du Sud

3.3.1 *Garron*

Garron est, au départ, un vocable général du domaine occitan; on peut s'interroger sur les prédispositions d'une base celtique GARR# à passer du vocabulaire général au statut de la terminologie anatomique ou commerciale; en tant que vocable général à caractéristique orale, il est ici transcrit en orthographe occitane «

populaire» (*garrou*, *garrou*, *garrous* au pluriel, en graphie occitane où on entend le morphographe -s, à l'opposé de ce qui se passe en norme française), avec le sens de «jarret» (soit de veau, soit de mouton; soit de bœuf; soit de porc: *garron* rentre alors en distribution avec *cambajon* (avec un des dérivés d'une base terminologique *camb**.*; le mot, dans une aire culturelle donnée, est aussi courant que le «mot» percolateur, de la série percoler/percolation, percolateur, citée plus haut; on peut donc dire que les deux unités sont, toutes proportions d'échelle gardées, des termes dans leur état initial ou intermédiaire, implantés en tant que vocables caractérisés par leur usage général sur un site ou un ensemble de sites.

3.3.2 Rapport entre vitalité et implantation.

Le mot (*garron*1), appelé à faire terme (*garron*2), est attesté, en tant que terme, dans un emploi terminologique «mal fondé»; il apparaît alors, soit comme implanté dans la documentation terminologique des terminologies régionales de la viande des années 60; soit comme terme provisoirement implanté, à éradiquer; dans la première des deux perspectives, on constate qu'il est très vivace en Ariège rurale et dans les petites villes moyennes, très vivace en basse Ariège et Lauragais toulousain de contact; très vivace dans l'ensemble de l'aire pyrénéenne des Pyrénées centrales; sa présence dessine une constellation qui caractérise l'identité d'usage dans plusieurs communautés de travail pyrénéennes et pré-pyrénéennes, d'une part; sa diffusion toutefois dépasse de beaucoup cette aire de compacité, puisque le terme de boucherie est implanté, de manière sporadique en Gascogne occidentale jusqu'en Saintonge, sous la forme *jarron*, enregistré dans la littérature

départementale faisant jurisprudence (documentation relative à la taxation par catégories des denrées d'origine animale); en Languedoc occidental, le terme est généralisé; on pouvait donc très facilement imaginer une implantation du terme en nomenclature du vocabulaire général culinaire français; les dictionnaires de référence français auraient alors enregistré à leur nomenclature, tout comme le mot *garbure* (soupe de Bigorre et Béarn), le mot *magret*, très généralisé, depuis son usage en Gascogne, le mot *garrouï*, en graphie phonétique usuelle au sg., et graphie phonétique à l'occitane du pluriel: *garrou+s*; aucun facteur linguistique interne ne s'y opposait; seul le poids du facteur d'inhibition externe qu'est le goût culinaire explique la non-implantation de *garrou_D* et de son germain *garrou_R* dans le dictionnaire français. Le mot n'a pas pris en français.

Mais les glossaires terminologiques dressés par les professionnels des années 40 aux années 60 portent tous mention de cette unité terminologique, – *garron2* – comme candidate à l'implantation dans le processus de constitution de constellations terminologiques interrégionales: nous avons de bonnes raisons de penser que la base *garr-* peut, a pu, et pourrait encore unifier les usages aragonais, catalans et occitans; ceci rendrait bien des services à qui voudrait définir des objectifs d'étape en termes de politique linguistique à mettre en œuvre dans une communauté de travail des Pyrénées, qui en arriverait à se soucier d'implantation linguistique, en rapport avec le poids des terminologies dans les stratégies visant à modifier le statut des langues nationales, en contexte de plurilinguisme. Les conditions d'implantation de terminologies catalanes en domaine aragonais, les conditions de résistance de terminologies aragonaises (*zancarron*)

éclaireraient sans doute de manière adéquate et opportune, dans le champ des terminologies «latines», la problématique complexe de la constitution de sous-ensembles terminologiques «non bien fondés», en domaine pan-occitan.

D'autre part, si un tel usage n'est pas frappé d'attrition totale, on peut supposer que d'autres usages terminologiques sont susceptibles d'être recherchés, sur le même site, par technique de fouille; tout comme on lit à l'affiche <*garrous*> on lit à la même localité: <graisse de porc gratuite>; en fouillant, on aurait très vite fait de trouver trace du terme général en usage jusque dans les années 60 *sagin*, et sa variante *sai*, d'usage pan occitan. Mais dans ce cas, le facteur nutritionnel (interdit alimentaire de graisses d'origine animale) et la commercialisation d'huiles végétales (tournesol, etc.) a relégué l'usage du saindoux aux oubliettes; et l'habitude de l'usage du terme *sagin* a été prise très tôt. Alors que la clientèle rurale, et une bonne partie de la clientèle rurale implantée dans les métropoles urbaines et les petites villes moyennes a gardé l'usage culinaire de plats ayant un caractère stéréotypique régionalisé: *tripoux*, en orthographe à la française (Auvergne), M. Lacanal a donné à la terminologie occitane *garrous* le statut orthographique des termes en *-on* de l'occitan de référence; c'est que M. Lacanal est un double expert: expert de domaine (il est boucher-charcutier rural); expert en psychologie sociale, il a su répondre, par son affiche (réclame) à une demande d'un certain type de clientèle caractéristique des cantons du pays toulousain et du pays de Foix, en 1996. Il ne s'est pas laissé faire.

La méthode de l'expert est 1° adéquate, 2° opportune et 3° elle satisfait aux exigences du troisième critère de *conveniency*.

3.4 Approche diachronique du concept d'implantation en socioterminologie spatiale

L'intérêt du lexicologue des données dialectales diachroniques ou synchroniques pour le concept d'implantation proposé à exploration s'explique parce qu'il est pensé en termes de dynamique sociale, sociolinguistique, à la frontière, floue, des usages du lexique général (vocabulaire général) et du lexique pensé par rapport aux interactions dans les communautés de travail: le rapport entre lexique général et lexique de langue de spécialité n'est pas alors pensé en termes de distinction, mais en termes de «bricolage», de construction idéologique bricolée, dans un cadre institutionnel. On verra plus loin les effets induits d'une telle conception sur le choix de méthodes adéquates, et opportunes, s'agissant de la mesure du «processus d'implantabilité».

Ce bricolage est un processus récurrent: ainsi, rien ne prédisposait *mesèl* (lexique ancien et moyen français; ancien occitan), du fonds général, à prendre des acceptions techniques; en tant que vocable général (mot-terme affectif de «compassion») *mesèl* a disparu pour des raisons objectives, sans doute liées à l'éradication de la lèpre; le terme s'employait en parlant de la lèpre, pour les hommes, et de la ladrerie porcine, en terminologie populaire et terminologie mi-savante, mal fondée sur la terminologie des usages populaires; il serait aisé de démontrer que dans les conditions d'historicité à préciser, la terminologie moderne de la pathologie vétérinaire a eu à affronter ce problème, lors de la fondation des premiers enseignements de pathologie animale, dans l'élaboration des cours de médecine vétérinaire, à partir de la création des Écoles nationales vétérinaires, sous l'administration de l'Empire.

Le terme *mesèl* a été appliqué, enseigne l'histoire de la langue, en termes d'interaction, pour éviter, dans le face-à-face, de dénommer le lépreux/la lèpre, – notion répugnante – par son nom; c'est donc, en termes d'analyse de la langue comme «instrument d'action», un procédé utilisé pour éviter de faire «perdre la face» au lépreux, aisément distingué par ses attributs en marge d'une société fondée sur le principe d'exclusion. À ce titre, le lexème est devenu terme, ou pseudo-terme (?), à partir du moment où cette acception a été implantée par les textes de la législation sanitaire médiévale, avec ses répondants descriptifs; < chair de *porcel seursemé et mesel*>. La paire lexicale bricolée caractérise de manière stable, un temps, jusqu'au XV^e siècle, la syntaxe des sous-langues de spécialité; en sous-langue juridique; comme en sous-langage littéraire considéré comme langage spécialisé, selon l'hypothèse déjà formulée par Charles Bally. Il est démontré par ailleurs que *mesel* du vocabulaire général, peut être doté de sa carte d'implantation en socioterminologie spatiale, à partir des dépouillements de la littérature institutionnelle de l'Ancien Régime: c'est la preuve qu'une des langues de France, l'occitan, tout autant que le picard ou le lorrain, a la capacité de se doter de terminologies tant locales que supralocales, et que cette terminologie est constituée de manière à ne pouvoir échapper à la constitution d'ensembles terminologiques «mal fondés»; on verra quelle est l'incidence d'une telle appréhension des faits en termes d'axiomatique; si l'hypothèse est crédible, on ne tentera pas d'appliquer l'axiomatique des ensembles bien fondés à des ensembles mal fondés: déjà les linguistes épistémologues des années 60, derrière Granger, Mounin, parlaient de «labilité», propriétés de labilité, «structures labiles».

Walter Von Wartburg, d'autre part, en rapport avec sa théorie des substrats, adstrats et superstrats, a pu ainsi éclairer, sinon expliquer la genèse de paires lexicales fondant le polymorphisme lexical, autrement dit la synonymie, les conditions de substitution des termes, en rapport avec notre analyse des faits d'interaction: le terme A, de fonds non roman, celtique, par exemple, se fixant dans les usages non marchands; le terme innové, produit de la latinisation, utilisé comme terme dans les échanges terminologiques commerciaux avec une clientèle: ainsi *majoffla*_D (du fonds celtique), persiste, en tant que terme de substrat, pour désigner des objets alors sans valeur marchande (fraise des bois); *fraise* F, du vocabulaire général latin (FRAGA_L), est candidat à terminologie de la mercuriale et s'implante très aisément sous forme adaptée dans le vocabulaire général exposé à néologie, sous la forme *fresa*_DF. On reviendra plus loin sur l'importance d'une phase temporaire *majoufle*_R, ainsi que sur l'analyse des caractéristiques scalaire, graduelle, du processus d'implantation. On peut de ce point de vue considérer les deux facteurs de constitution de l'intersection lexicale général/terminologie implantée: facteurs de dépendance d'une part; facteur d'autonomie d'autre part.

Si l'on applique cette argumentation à notre exemple de départ, il est patent que le mot/terme *garrous* désigne non les morceaux de jarret, mais un élément appartenant à la classe des objets à moindre valeur marchande, très appréciés d'un type de clientèle. Il sera très aisé de falsifier cette hypothèse de la façon suivante: on démontrerait que la clientèle de M. Lacanal a conservé la capacité d'utiliser le vocable général, candidat au statut de mot/terme occitan *desnosador*; ce dernier, en domaine occitan, désigne toute articulation que l'on défait par un travail de

désoissage attesté dans sa variation par l'archéologie des sites commerçants et sacrificiels (partage rituel). Dans ses conditions, un bon candidat à implantation provisoire serait *nosèl*_D, par occitan, ou du moins pan-languedocien, dont les répondants catalan et aragonais s'écartent peu; si l'hypothèse était vérifiée, à ma requête en français terminologique < donnez-moi une tranche dans le *nosèl*> M. Lacanal n'aura aucune peine à comprendre qu'il doit me donner < une tranche d'aloüou > complet, et non une tranche de < contre-filet > L'intérêt de termes aussi larges que *nosèl*, candidat à l'implantation, est qu'il est susceptible de former un excellent candidat à l'unification non en termes d'aires ou de micro-aires de prétendus «pays», mais en termes de constellation «trans-statales», selon la terminologie proposée par le regretté Jacques Pohl: *nosèl* a en effet des répondants légaux en italien, trentin, vénitien, napolitain, lombard, sicilien, sarde, espagnol, portugais, gallego, roumain, moldave et leurs dialectes; et le répondant français le plus proche serait alors *noyau*; il y a de bonnes chances pour que, dans un processus d'interaction, la dame d de notre exemple demande à L de lui *talhuquer* deux *nosèls*; elle veut alors un rôti avec l'os; avec le *nosèl*; la vitalité des constructions NaN en français et dialectes d'oil conduirait à une terminologisation de la suite bien formée NaN de type *tranche A l'os*; ainsi la mercuriale lyonnaise des années 50 portait mention spécifiante d'une < *ranche* à 3 côtes >

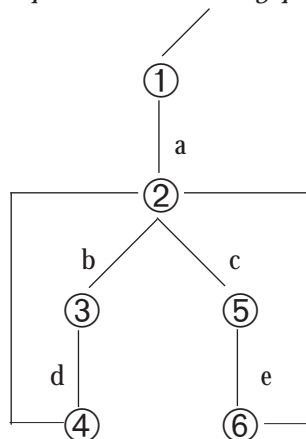
Le vocable général occitan *nosèl* était devenu, dans les usages de la Gaule narbonnaise, comme l'atteste l'archéologie et la fouille linguistique parallèle, un «terme» répandu dans la terminologie bouchère: on pratiquait une découpe nœud par nœud, vertèbre par vertèbre, que l'on a pu, en terminologie des ensembles mal fondés, appelées côtes: on formait

alors un sous-ensemble mal fondé que l'on appelait, en terminologie: *costil*; restait à opérer par extraction, un *costilhon* pour désigner un sous-ensemble aussi mal fondé, à partir de la représentation d'un segment (fragment) de base osseuse (côte ou/et vertèbre lombaire, voire cervicale); on peut alors mieux comprendre ce que, dans le dialogue entre apprenti de la découpe et maître des techniques de découpe, pouvait vouloir dire un verbe tel qu'*entrecôter*, s'agissant du sous-ensemble côtes d'une part; et *desnoselar*, *esquinar*, s'agissant de la pratique de désossage du rachis: c'est à partir du verbe d'action *esquinar/esquiar*, que s'est formée la terminologie des usages en vigueur: *esquiau* dans les communautés de travail pyrénéennes obéissant au type gascon; *esquinau* dans les communautés de travail languedociennes, obéissant au type languedocien; il n'y a pas encore à ce stade formation de terminologie implantée; c'est la communauté de travail de Bordeaux, qui, en raison de la perte ancienne du gascon, a formé une pseudo-terminologie régionale qui a caractérisé les usages techniques et juridiques polarisés autour de l'aire de diffusion et d'attraction du marché des viandes de Bordeaux: *esquinau* est alors le terme implanté; au point qu'il s'écrit en orthographe française: un *esquinòs*, des *esquinó(s)*; il est alors donné comme invariable; et de là à le percevoir comme un terme français, comme un terme national soit implanté, soit candidat à l'implantation, il n'y avait, dans les années 60 qu'un pas.

On schématisera comme suit, en conclusion, notre hypothèse, par le graphe qui suit:

Schématisation générale du processus de changement d'état

Graphe d'états terminologiques



Légende: chiffre: numérotation des nœuds; lettres: numérotation des * arcs ou transitions.

- (1) Lancer de l'information GARR
- (2) formation d'un vocable général conforme au type, au système et à la norme d'une langue (transition a)
- (3) formation d'un vocable général régionalisé en état français garroû
- (4) accès tardif au statut de terme provisoirement implanté (transition d)
- (5) statut de terme avec implantation précoce (garron= transition c)
- (6) le terme devient vocable général: garron; percolateur (transition e)

3.5 Critères utilisés en mesure de l'implantation en socioterminologie spatiale

On distinguera les critères d'implantation de la norme nationale et les critères d'implantation de terminologies territoriales localisées temporaires:

- Critères organiques;
- Critères matériels;
- Critère du pouvoir de commandement;
- Critère du pouvoir de sanction;
- Critère des capacités d'impulsion, recommandation, indication;
- Critère de l'usage flou;

- Critère du contrat terminologique avec les organismes publics;
- Critères de l'usage multilatéral par convention.

Il est vraisemblable, dans le cas de figure examiné que *garron_D* n'a jamais quitté le terrain, chez les populations bilingues; il a donné lieu à un développement lexical *garroû*, aisément lexicalisé dans la syntagmatique du vocabulaire général; enregistré dans les conventions temporaires, il est, temporairement, considéré comme terme; quand il réapparaît dans les usages commerciaux dans tel pays, c'est par stratégie de confusion entre mot dialectal et terme, facilitée par l'incrustation d'une habitude, dans les comportements alimentaires d'un pays, par exemple: la socio-géographie des comportements alimentaires fournit d'amples exemples de ce processus, et permet d'observer, au-delà de la fragmentation, la stabilité de comportements territoriaux stables, constituant de grands indicateurs, ou marqueurs de territorialité: ces propriétés territoriales constituent le site territorial.

3.6 Le déroulement d'une phase d'implantation: genèse d'un cadre terminologique

- Deux unités, voire (n) unités coexistent, sans que soit discuté, ni calculé leur ordre de priorité et d'incertitude;
- Des difficultés sont soulevées par l'utilisation des unités considérées comme termes marqués *_D*; la communauté européenne faisait dans ce domaine observer qu'il ne pouvait exister d'aide à l'unification, puisque chaque État disposait de son dialecte social propre et ne cherchait pas à impulser une recherche coordonnée dans ce domaine;
- La diversité terminologique territoriale est comparable sur le

territoire national que l'on examine les faits au nord, au sud, à l'est et à l'ouest.

3.7 Les conditions d'adoption des termes de référence nationaux

1° Elle opère une réduction des termes;

2° Cette réduction est favorisée par les initiatives de l'État;

3° Impulsion-recommandation, indication d'un terme national supra-local;

4° Obligation de mention de ce terme officiel national (labels; étiquettes commerciales); on ne tolérera plus *noix ronde*_TOULOUSE;

5° On déterminera une zone de degrés de libertés avec incertitude; on détermine les latitudes d'utilisation laissées, dans l'usage privé, dans l'usage public;

6° On crée ainsi un champ juridique d'obligation atténuée; la loi linguistique permet une telle interprétation.

Constat des différents types d'équilibre et de déséquilibre possibles:

– Modèles à terminologies locales dominantes;

– Modèles à terminologies régionales dominantes;

– Modèles à comportements terminologiques nationaux;

– Modèles graduels intermédiaires.

Cette analyse nous conduit à tenter une première théorisation du concept d'implantation, fondée sur le concept juridique de consentement multilatéral des usagers et des autorités de droit, en accord avec les définitions proposées par Loïc Depecker, aux *Journées d'implantation de Toulouse* (Depecker et Mammavi, 1997).

Le complémentaire positif de ce concept est alors celui de «sacrifice» progressivement consenti de

terminologies antérieures locales: on aménage au prix d'un élagage.

Son complémentaire négatif est celui de non-droit à une terminologie locale ou supra-locale.

Dans ce domaine, les experts professionnels, ont longtemps illustré dans leurs discours expert, comme dans les pratiques, un comportement de contestation du principe de non-droit à des usages terminologiques locaux, territorialisés.

L'échange entre domaine X_D // X_F représente un processus graduel forcé, un mouvement forcé.

Pour qu'il y ait implantation, il faut avoir démontré que le mouvement dont on mesure la gravité relève des processus et mécanismes de mouvement non naturel, mais forcé.

On peut alors parler de comportements de résistance aux stratégies d'implantation, en termes d'analyse des conduites de résistances.

– Les positions radicales anti_D: il faut abolir les terminologies locales; il faut abolir le socle local;

– Les positions anti_R-: il faut abolir les usages supra-locaux et inculquer la terminologie marqué _F; il faut faire du socle français: il faut vendre français; le bœuf français; l'agneau français; les labels français;

– Les positions modérées ou radicales anti_F: anachoresis en dialectologie sociale (comportements irrédentistes, observation de niches irrédentistes; rejet de la terminologie française);

– Les positions de partage.

On peut dans un domaine tel que le nôtre citer encore de nos jours quelques cas symboliques d'anachoresis terminologique locale; chez les basques, les bretons, les alsaciens, voire chez les occitans: la persistance de traces terminologiques tant dans le désert toulousain que dans le désert de Midi-Pyrénées (*garron...* avec l'accent de Lézat, de Labarthe-sur-Lèze); ces cas ne doivent pourtant pas faire illusion sur les chances de retour, de remontée des terminologies populaires antérieures.

Cependant ceci en dit long sur le concept de contrôle non compact des territoires, y compris linguistiques.

3.8 Néologie dans un processus interactif: généralisation

Le dialectologue qui n'étudie que le monologue de son sujet parlant, soumis au feu de ses questions, a déjà pu, de son observatoire, indirectement, et, très occasionnellement directement, observer soit dans le lexique général, soit dans des franges technolinguistiques du lexique la fracturation des usages lexicaux, les effets induits du mouvement d'implantation du français (actions en faveur de l'implantation du français, langue nationale).

Comme exemple de point de départ, considérons les conditions d'activation d'un lexique dialectal de caractère général, à faible spécialisation pour le concept trivial «torchon»: chiffon utilisé soit pour laver, soit pour essuyer la vaisselle. C'est l'unité de décompte *tôrcla*, substantif féminin singulier, qui est sélectionnée: *tôrca*_D «torchon» est un vocable caractérisé par son aire de diffusion, mesurable, représentable, à partir d'une base de données classiques. Pour des exemples pris à d'autres domaines, on renvoie, ici même, aux analyses des rapports entre vocabulaire général et constitution de terminologies locales pour le domaine «minier» (Isabelle Villebrun 1996).

Supposons, dans une perspective soumise à des conditions d'historicité, qu'à une première phase, tous les sujets interactants d'une communauté apprennent, avant 17 ans (seuil critique du point de vue linguistique), le vocable général *tôrcla*, inscrit à leur unique registre lexical accédé. L'une des caractéristiques d'usage du vocable est qu'il devient terme, implanté dans un domaine d'usage; il est employé de manière adéquate et

opportune pour dénommer toutes les sortes de chiffons utilisés pour laver, pour essuyer, pour nettoyer (essuie-mains), pour transporter, sur la tête, notamment, des charges (de liquide) : son usage est lié aux conditions d'activité ménagère; ce taux de polysémie normal caractérise l'usage d'un vocable et contribue à son implantation, par le taux normal de répétitivité; les jeunes de la communauté ont souvent entendu le terme (tâche auditive), et ont eu l'occasion de répéter très souvent le mot, polysémique et polyfonctionnel.

Un des premiers effets induits, à seconde phase, du mouvement de francisation – on parle ici de la poussée du français (mouvement non naturel, mais forcé au plan idéologique et fonctionnel) devrait normalement obliger le sujet interactant à adopter immédiatement *torchon*, voire à l'intégrer à son vocabulaire général: *torchon_DF* (lecte français dialectalisé); cet événement n'a pu qu'être largement favorisé par le jeu du marché proprement dit; à première phase, la ménagère se fabrique elle-même ses torchons, avec de vieilles *peilles*; de vulgaires *perrècs*; à cette seconde phase, la fermière, au marché cantonal, après avoir vendu sa volaille, va acheter des torchons soit à des marchands ambulants qui en font la réclame en français, soit à des marchands de tissus sédentaires du village: mais *torchon_DF* implanté n'est pas la seule solution. Un des premiers effets induits de la poussée du français est la création d'un registre temporaire, d'un dictionnaire temporaire de vocables dialectaux adaptés à l'oreille et à la graphie française: *tôrcla_D* est alors restitué et accédé sous la forme *tôrcle*, sans écart de sens, mais avec écart formel significatif de ce processus.

Les conditions d'activation du lexique obéissent alors à une loi de symétrie: *tôrcle_DF* est le symétrique polyfonctionnel de *tôrcla_D*, pour un

sujet normal, à seconde phase. Cela suppose un apprentissage de règles et contraintes spécifiques à la langue nationale, et hyperentraînement, dans une perspective d'apprentissage procédural, à la création d'unités de décompte conformes au système et aux normes de production du lexique français.

À une troisième phase, essentielle, du point de vue de l'observation de l'implantation, *torchon_F* est éliminé si le sujet échoue en phase 2 à se perfectionner en français langue seconde; en revanche, si la langue 1 est soumise à attrition (déperdition), *torchon_DF* fait paire avec *torchon_F* dans les activités dialogales normales des sujets interactants.

On peut alors, en approche fonctionnelle du rapport entre catégories de données élémentaires et classes de conduite terminologique, considérer le déficit chez les sujets interactants d'un quadruple point de vue clinique:

- Déficit en termes *X_D*;
- Déficit en termes *X_DF*;
- Déficit en termes *X_F*;
- Déficit en termes dits FREG (français régional).

La création d'une série intermédiaire constitue un temps de «récupération» et permet aux sujets interactants, de faire face, sans «perdre la face».

Il est très aisé de valider cette hypothèse de départ, en construisant, à partir de la base de données, l'index partiel de fréquence des unités de décompte marquées *X_DF* d'une part et se référant à un ensemble de domaines concernant divers aspects du travail pour une communauté de travail donnée:

- *lessivusa_DF* (lessiveuse: de telle marque), vainqueur de **bugader_D*, de *ruscader_D*, «cuvier à lessive en écorce».
- *chêina_DF*, candidat concurrent qui fait paire de mots avec les

continueurs directs et légaux de *cade(n)a*.

– *poleja_DF* et la forme qui fait paire, *polia_DF*, concurrents triomphant des termes de la terminologie endémique *carrèla_D* (poulie de puits; poulie en général).

Un des faits significatifs est que ce processus atteint d'une part un sous-ensemble important du lexique de travail, et, parallèlement, un sous-ensemble important de lexique marqué intensif: *tissous* (11 BRAM) est marqué soit dialectal *tissôs_D* soit *calqué_DF*; il n'obéit pas ici au type français (type épais/épaisse); il obéit au type orthographique français (exquis/exquise). De même *tilhut* CCC avec l'acception de «coriace» en français parlé sud-occidental, obéit au type roman (occitan) graphique et non au type français: <elle est tillude, cette viande >

Lessivusa_DF est une solution temporaire avant éviction et substitution; au terme de l'évolution, reste seulement en mémoire *lessiveuse_F*, implanté alors définitivement. À phase initiale, on faisait la lessive dans un *bugadé*, dans un *ruscadé*, sorte de cuveau fait en écorce; puis les ménagères, au fur-et-à-mesure qu'elles disposaient de liquidités, au retour du marché bihebdomadaire où elles vendaient la volaille, achetaient chez les quincailliers ambulants ou fixes du canton casseroles, lessiveuses, cocottes, transformées en *coquèles/couquèles*; la néologie *casseròla_DF* s'installait très vite dans le vocabulaire général; *lessiveuse* n'y entrait pas si vite; car les endémiques *ruscadé*, *bugadé*, implantés en vocabulaire marqué_R résistaient, en partage distributionnel avec le candidat à implantation *lessiveuse*; la néologie *lessive* se heurta à l'existence dans le vocabulaire commun d'un vocable masculin singulier *lessiu*, là où il était fixé; puis on prit l'habitude d'utiliser la suite <faire la lessive >

facilitée par l'implantation de l'instrumental féminin *lessiveuse*.

On ne fait en quelque sorte qu'observer ici une situation de partage distributionnel qui constitue le polymorphisme lexical.

Bénédicte Van Gysel (Van Gysel 1995 BE 4-3) ne formule pas d'autre constatation à son article *puiseuse*, s. f. sg. INSTRUMENTAL, spécificité marquée X_FB (français de Belgique) pour la solution générale marquée X_F *trocart* (terme de médecine vétérinaire).

Les sujets qui ne veulent pas perdre la face bricolent régulièrement des distributions temporaires, appelées «pseudo-distributions», en termes de «pseudo-phase»: mais ici, on pourrait formuler l'hypothèse de la productivité des instrumentaux féminins en -euse à niveau dialectal d'oïl: *puiseuse*, *lessiveuse*, *foreuse*, *faucheuse*, *bineuse*; ainsi *pistolet_F*, *urinal_FB* constitue un polymorphisme second; l'une des stratégies des sujets interactants est de retenir les deux unités de décompte en les spécialisant, en pseudo-phase: *pistolet_F* = urinal <pour homme> (Valid B2 33 Van Gysel 1995).

La validation de ce type d'hypothèse, à nos yeux, requiert une enquête dont l'objectif est le recueil d'attestations, et l'interprétation prudente qui s'impose des données polymorphes cartographiées après traitement conforme aux méthodes d'analyse exploratoire de données: nous reviendrons plus loin sur les résultats de telles méthodes.

Nous voudrions, avant de généraliser et de conclure, faire état des conditions de fixation de technolectes dialectaux, pris à un domaine du rapport dialectique entre vocabulaire général et du lexique spécialisé, qui repose sur ce type de bricolage.

4 Conclusions

4.1 L'implantation paramétrée

L'implantation d'un terme sur «site régional», s'agissant un secteur économique crucial touchant de près, directement ou indirectement, les finances publiques, ne peut être considéré comme simple processus d'installation de vocabulaires particularistes chez les personnes privées (sujets, experts privés, considérés à partir de leurs manifestations discursives privées. À l'inverse, la constitution d'un niveau terminologique territorialisé repose sur l'usage qui est fait en public, et reconnu en termes de droit commercial public, d'unités qui, alors, font termes, pour le domaine en question. Mais les choses ne sont pas si tranchées que peut le laisser croire une telle prise de position, trop abrupte; la reconnaissance du caractère public est toujours le fruit d'une stratégie; il s'agit de la reconnaissance d'un statut temporaire, par la littérature administrative, réglementaire, impliquant les engagements des personnes professionnelles semi-publiques, avec l'ensemble des gouvernants territoriaux.

L'implantation se distingue très nettement de l'utilisation et de ses indices, dans la mesure où elle dépend:

- Des moyens juridiques mis en œuvre par des personnes ou organismes publics et semi-publics pour exercer le droit terminologique;
- De son efficacité, mesurable par la carte politique, économique, socio-économique, qui représente, en termes de structures évolutives, le poids d'un ensemble terminologique donné, partagé, sur un site, ou un ensemble de sites. Il devient alors possible de calculer la distance du site à une norme simple, et la distance de la norme au site.

La théorie de l'implantation à laquelle nous nous rangeons obéit alors à une loi de gouvernement, autrement dit à la mesure du rapport variable gouvernant/gouverné.

Si l'État, considéré comme «réunion des gouvernants», en vient à se doter, pour un domaine d'activité économique réel, d'un projet de terminologie unifiée portant sur l'ensemble du territoire national, il s'appuie sur les autorités locales publiques, qui constituent la «réunion des gouvernants des communautés locales» (législation de l'archive départementale; législation communale relative à la taxation des prix et à l'état sanitaire; législation des communautés de travail, des collectivités et des communautés autonomes).

Toutefois, le processus d'implantation ne se définit pas par rapport à un principe juridique d'injonction, commandement, il obéit plutôt au principe moderne d'impulsion mis en avant par les juristes (Bouvier).

Il est significatif, dans le cas examiné, que le processus d'implantation soit passé par l'étape-relai de la mise en place d'un niveau d'intervention économique, le FORMA, partie du secteur institutionnel normé comme peuvent l'être la Sécurité sociale, la SNCF.

Par implantation, il faut entendre, par effet induit, obligation faite aux professionnels citoyens d'enseigner, soit à niveau national, soit à niveau territorial défini en rapport avec les Communautés de travail, une terminologie complexe qui comprenne les strates:

- Des terminologies territoriales temporaires;
- Des terminologies nationales unifiées, servant de modèle temporaire candidat à l'hégémonie.

Nous avons conduit de telles enquêtes en Espagne (Santander, San Sebastian, Zaragoza) et validé, pour l'État Espagnol, la genèse de

l'implantation terminologique; en Italie; en Belgique romane et flamande; en Suisse (Genève), pour la communauté française; en Allemagne, et, en rapport avec les langues germaniques, avec l'état des lieux terminologiques en Alsace.

À l'opposé de ces principes, les citoyens professionnels du secteur économique, faisant interprofession, définis par leurs rapports mutuels, agissent et réagissent en modifiant le rapport formant-formé des terminologies, par accords mutuels temporaires: ce qui explique plus que leur résurgence, leur rémanence, au seuil de l'Europe de l'an 2 000.

On interprète alors les résultats acquis comme résultats d'une stratégie de compromis ou métissage entre terminologie de droit public et terminologie de droit privé. La thèse est aisée à illustrer: obligation est faite à Montpellier (1810, 1850; 1927) de contrôler l'état des *pelettes*; le mot local à substrat occitan est pris pour terme et fait terme; ce mot d'usage privé, régi par un code linguistique préétabli, accède temporairement au statut de terme régional institué; ceci résulte d'un accord mutuel temporaire explicite entre usage linguistique local et autorité locale; c'est l'accord mutuel qui fait terme; et non le rapport formant-formé défini par la sémantique cognitive ou la morphologie cognitive. Cette situation de compromis, était, partout en France, en vigueur dans les années 60; il exprimait, à sa façon, le rapport entre normalité juridique et «rapports sociaux» tels que peut les définir une anthroponomie terminologique.

Une «machine d'experts» a été alors mise en place, dès les années 40; il est vite apparu que la machine d'experts était elle-même le lieu d'antagonismes, une machine complexe, et disparate. On a pu longtemps considérer, par erreur, que la machine d'experts était une usine à fabriquer une norme supra-locale (thèse erronée du «complot»); la

machine experte dans la société politique contemporaine, obéit à l'inverse au principe d'impulsion et de négociation (Bouvier 1995, 133); à une culture terminologique installée, elle propose, par étapes, et par des stratagèmes d'inculcation, de greffer une terminologie unifiée; elle devient alors une machine de pouvoir, de domination technologique, économique et financière.

Face à cette machine experte, les professionnels répondent en termes de capacités adaptatives, ce qui aboutit à des rééquilibrages par étapes; les résultats sont parfaitement mesurables, avec toute la prudence qui s'impose, donc cartographiables. La carte de la machine terminologique est une carte qui dresse pour les terminologies territorialisées, leur état, la carte des changements d'états, puisque ces structures terminologiques sont considérées comme structures évolutives.

Il reste sans doute à déterminer, voire à démontrer, en termes de gains et de pertes, qui est le vrai gagnant de cette affaire.

4.2 Fragmentation et implantation territoriale

La préoccupation essentielle d'une approche dialectale des usages «terminologiques», voire le péché mignon du dialectologue, effet induit d'une de ses tâches professionnelles (cartographie) a été et est d'observer et de décrire les sous-ensembles lexicaux comme sous-ensembles «mal fondés», en corrélation avec les processus complexes de fragmentation de la société rurale, entre dépendance et autonomie, à un moment où celle-ci se trouve fragilisée par rapport à la mise en place d'un nouvel ordre national. Certaines de nos approches ont contribué à mettre en évidence des facteurs d'autonomie de groupes sociaux, groupes d'usage

terminologique traditionnel polarisés, caractérisés par leurs marques de cohésion lexicale et terminologique, entre autres; mais en même temps, caractérisés par ce que l'on appelle, dans le jargon du métier, «taux de polymorphisme lexical et terminologique», dans un processus qui nécessite la prise en compte des «interactions». Dans cette perspective, le polymorphisme des usages terminologiques à phase ou «pseudo-phase» d'implantabilité, apparaît comme un construit idéologique et institutionnel. K. Baldinger a pu ainsi dresser une carte du cheminement de la lexie terminologique *roturier* dans la France de l'Ouest, en rapport avec la présence du terme dans les sources juridiques régissant le statut du travail agricole.

Pour cet ensemble de raisons, la mesure de l'implantabilité des termes, pris un par un, semble ne pas pouvoir relever de l'axiologie des ensembles bien fondés, ensembles fermés, mais bien plutôt d'une axiologie de ce qu'on appelle, en termes de mathématiques appliquées aux sciences sociales, ensembles «non bien fondés»; on peut, dans une approche procédurale, arrivé à ce point, être assisté par la méthodologie de représentation des solutions de problèmes utilisant, entre autres méthodes, la théorie des graphes acycliques directionnels, autant que les chemins multiples de l'analyse exploratoire des données relevant d'une axiologie des ensembles non bien fondés. Ce n'est pas ici le lieu de dresser l'état de l'art de telles méthodes générales.

4.3 Une frontière floue : lexique général/lexique spécialisé

Une première frontière floue est celle des domaines dits de *lexique général* et de *lexique dit spécialisé*. Dans une optique qui est celle de l'observation des processus

d'interaction, une telle distinction est partiellement inopérante, pour peu que l'on considère les unités de décompte non comme unités de la statistique lexicale, mais unités négociées par les sujets interactants dans une communauté de travail : les contraintes d'interaction, dans des formes historiques de construit institutionnel, expliquent par exemple, la construction d'un champ terminologique institutionnel provisoire et interpersonnel dans bien des domaines qui sont essentiels pour expliquer la mutation réglementée que subit une société rurale, exposée soit à la nationalisation, soit à la mondialisation de problèmes, au contrôle juridique à cette double échelle ; l'implantabilité terminologique ne peut alors qu'être pensée en termes de rapports d'autonomie et de dépendance des sujets interactants : on le verra plus loin par quelques exemples venant à l'appui de la démonstration proposée.

4.5 Régionalisation floue

Le concept de régionalisation, taux de régionalisation, permet de proposer une vue des groupes de comportements de groupes d'interactants. On étudiera ici plus spécialement les facteurs qui facilitent l'implantation de termes innovés, et les facteurs qui, à l'opposé, empêchent, ou retardent ce processus (facteurs inhibition), en cherchant à définir ce que peuvent être, par rapport à un ensemble de problèmes à résoudre, le rapport entre réglementation et contraintes pesant sur le processus d'implantation.

Le caractère flou de la régionalisation terminologique est aisé à mettre en évidence dans des subclasses formant groupe formel compact : ainsi le groupe NdN2 géographique dans la terminologie des usages culinaires normés : (a) marqueur de régionalisation floue *gras-doubles à la provençale*

gras-double à la mode de Caen
tripes à la mode basquaise
tripes à la mode bigourdane
tripes la mode de Luchon
etc.

(b) marqueur de «façon floue»
garrous sauce ravigote
garrous en sauce ravigote
garrous ravigote

On trouvera en annexe- 1 une liste de candidats à l'implantation de suites en A (a/b).

Le lexicographe sait bien que cette série formelle structurée syntaxiquement et sémantiquement par la construction en <à la> est le résultat d'une construction idéologique fixée par les terminographes du domaine, entre le XIV^e et le XVII^e s. en France.

Imaginons un instant un dialogue entre Cuisinier royal ou bourgeois (Cu), caractérisé par son intention d'implantation du syntagme «à la française», et un client (Cl).

Cu.- Bonjour, Monsieur, je vous propose aujourd'hui à la carte, notre délicieux <gratin de tripes à la bigourdane>.

Cl.- Ah il y a des *galutres*, au menu.

Cu.- Mais non, monsieur, nous n'avons pas ça à la carte : nous avons un gratin de tripes à la mode bigourdane.

Cl.- Bon, alors, je voudrais des *baudanes*.

Cu.- Je vous dis, monsieur, que nous n'avons pas ça.

Cl.- Bon, alors, dans ce cas, je retourne à la maison manger ma <fricassée> et <faire *bambaille*>.

Cette anecdote imaginaire, est très improbable ; elle représente ici en fait une impossible synthèse par collage de morceaux disparates ; racontée pour faire image, elle est à mettre en relation avec ce que, dans une approche pragmatique, nous appelons «bouclage» dans un processus d'interaction, dans un sens légèrement différent du sens que donne au terme Claudine Olivier (Olivier 1996).

Cette dernière, définissant l'interactème dans un cadre pragmatique, met en évidence ce qu'elle appelle «écart de sens» entre éléments d'un acte de langage localisé et daté, et nécessairement négocié en interaction ; elle éclaire, par là même, une partie de la problématique de la construction idéologique et institutionnelle du sous-ensemble flou des unités terminologiques de type local, régional, formant stéréotypie scalaire, non compacte.

Le comportement verbal stéréotypé de Cu est caractérisé par sa cohérence et sa compacité ; celui de Cl (le client) est fondé sur le principe de distinction sans coopération ; un Cu plus habile aurait négocié en mettant à l'affiche :

<Monsieur, aujourd'hui, je vous propose un magnifique *couhard* à la médocaine>. Satisfait, le client aurait adopté la proposition ; mais le cuisinier n'aurait pas, comme on dit, «perdu la face». Que de tels écarts et de telles négociations puissent être évalués par une axiologie des ensembles non bien fondés ne fait plus, alors, pour nous l'ombre d'un doute ; nous déclarerons inopportune, voire inadéquate, dans de telles conditions, toute autre axiologie et tout système de mesure ne prenant pas en charge les principes mêmes d'une telle axiologie.

Du même coup, nous avons quelque peu précisé nos objectifs et notre méthode d'analyse des effets de bouclage, de production de «boucles-relais», reprenant à notre compte une terminologie heureuse et parlante proposée par Claudine Olivier (Olivier 1996).

Quand mon témoin de départ (L) a affiché <*garrous ravigote*>, il a bricolé une terminologie temporaire et provisoire, destinée à répondre à une demande psychosociale d'une clientèle délimitée à son rayon d'action, définie en termes d'interaction, en milieu de travail ; cette pratique est bien fondée dans les comportements verbaux de la

boucherie française, qui n'aurait jamais dû cesser d'être ce qu'elle est encore, locale, et rurale, à Paris même, à Bordeaux, comme à Lyon. Rien ne l'empêche dans ces conditions d'afficher de pseudo-termes: <aujourd'hui, *padenade*>, à l'intention des clients qui savent qu'une *padenade* n'est jamais qu'une poêlée.

C'est alors au déroulement interne du processus d'interaction verbale que nous serons attentifs, dans l'analyse des exemples qui vont suivre. Les exemples seront pris d'une part au lexique général, avant d'être empruntés à une strate plus spécialisée du lexique, susceptible de faire terminologie de phase, en rapport avec une conception interactive du processus de mise en phase.

On peut ici objecter à l'argumentation avancée, que dans le cas de figure invoqué, il s'agit de terminologie jouée, dans une sorte de jeu de rôle local, sans incidence sur l'implantation terminologique proprement dite, sans reconnaissance juridique, légale; mais n'est-ce pas oublier que la loi linguistique en France laisse à la personne, au personnage le libre choix de ses conduites verbales? Toutefois, je poursuivrai ma démonstration en établissant que les choses peuvent fort bien prendre une allure juridique, dans la politique d'attribution des labels, par exemple; il suffit qu'une association de producteurs veuille défendre un produit, par exemple le chevreau de lait local (caractérisant un site massif), soit l'agneau de lait caractéristique d'un type de production: les acteurs sociaux ont alors le choix entre deux stratégies:

1. Stratégie d'implantation du produit par recours à une terminologie géographique explicite: le chef de file serait alors agneau <du Lot>; agneau des <Causses du Quercy>; cette spécification par N2 géographique a été très productive dans l'histoire de la mercuriale des produits agricoles en France; pomme

de terre <de *Noirmoutier*>; elle s'applique non seulement aux produits d'alimentation carnée, mais à l'ensemble de la production agricole, notamment quand se met en place une politique de relance, qui nécessite une action d'implantation. La stratégie subsidiaire aboutit à l'implantation d'adjectifs géographiques: en *-ard* (*caussenard*); en *-ôl* (*quercinôl*).

2. La seconde stratégie, consiste à utiliser un vocable général en usage sur le marché du site massif (marché des *laitons* de la mercuriale officielle: *laiton* _AFNOR n'est pas encore implanté; du moins bien implanté; dans ces conditions, peut se mettre en place une stratégie qui fasse monter à niveau proprement terminologique officiel le vocable du lexique général, avec les caractéristiques du type phonologique du languedocien occidental: *lachon*, prononcé /lats'u/ est alors intégré, avec une orthographe occitane, à la terminologie temporaire que se crée un groupe de producteurs: groupement de producteurs de *latsous* est alors enregistré dans la production écrite officielle (statuts de groupes; législation nationale des labels de qualité, en situation de danger pour les économies réelles européennes). La procédure, le processus, sont les mêmes que précédemment; dans le second cas, l'implantation a abouti à un acte terminologique massif; dans le premier cas, l'acte terminologique est le même, mais à l'échelle d'un groupe local de jeu théâtral, sans qu'il y ait d'enjeu commercial supra-local visible, à proprement parler; ce jeu est toléré par la loi linguistique en France.

Jean-Louis Fossat,
Centre de linguistique
et de dialectologie,
Université de Toulouse-Le Mirail,
Toulouse,
France.

Bibliographie

Besche-Commenge (Bruno), 1981: *Le savoir des bergers de Casabède*. Toulouse, Centre de linguistique et de dialectologie (Université de Toulouse Le Mirail), 2 volumes (textes, traduction; analyse).

Borillo (Andrée), 1995: «À propos des dialogues finalisés», dans Colloque international *Le dialogue en question*, Lagrasse, octobre 1993, Actes publiés par l'Université de Toulouse Le Mirail.

Brunet, 1987: *La carte, mode d'emploi*, Montpellier, GDR Reclus et Documentation française.

Condamines (Anne) Aussenac (N.), Bourigault (D.) et Gros (C.): «How can Knowledge Acquisition Benefit From Terminology?», dans *Actes Ings of the Ninth Knowledge-based Systemes Workshop*, Canada, p. 1-19

Depecker (Loïc), 1988: *Les mots de la Francophonie*, Paris, Belin.

Ethnozootecnie: revue de la Société d'ethnozootecnie, Paris, Museum d'Histoire naturelle (nos 28 et 29).

Fossat (Jean-Louis), 1986: *Dictionnaires terminologiques Texto des Lexiques de l'économie du bétail et du circuit des viandes*, (1) *Terminologie occitane non contrainte* (répertoire raisonné), (2) *Terminologie de français régional et francophonie non contrainte* (mise à jour du répertoire de 1971), (3) *Terminologie multilingue espagnol, catalan, aragonais*, Base de données Texto, Toulouse, CICT (1986) et INALF: URL 8; Internet <http://www.CARN> 1996.

Fossat (Jean-Louis), Peytavi (Jean-Marc) et Zafar (Choeb), 1986: *Prototype de carte de synthèse en socioterminologie territoriale établie par analyse multidimensionnelle, dans un espace euclidien qui représente les conflits entre 4 variables de comportement langagier* (inédit; avec la collaboration de Société Image, Toulouse).

Fossat 1990: «Représentation graphique de pôles d'attraction terminologique», dans Actes du colloque international d'épistémologie de l'informatique, Besançon.

- Fossat (Jean-Louis), 1982: *Un outil pour le recueil et le traitement des données terminologiques locales et régionales: la mercuriale régionale du bétail (XIX^e et XX^e s.)*, Toulouse, Rapport de fin de programme Inra/UTM (Jean-Claude Flamant et J.L. Bibé coordinateurs; inédit).
- Gaudin (François) 1995: *Rapport à la DGLF, sur l'implantation de 41 termes de génie génétique*.- d'après Loïc Depecker, avec la collaboration de Gina Mamavi. - La mesure des mots.- Cinq études d'implantation terminologique.- Presses de l'Université de Rouen (sous presse, 1997): plus spécialement «ajustements terminologiques impliqués par les discours d'interface».
- Godelier (Maurice), 1984: *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard (Poche LP13).
- Gonzalez (Daniel), 1983: *L'Occitan Parlat Jos Terra*, Toulouse, Centre de linguistique et de dialectologie, 2 vol. (textes; dictionnaire spécialisé monolingue occitan des mines).
- Isaïa (Jacques), 1985: *Les finances publiques*, Paris, Editions Economica.
- Latour 1995: *Rapport d'activité équipe UMR 5610-5 Terminologie*, Toulouse, juin 1996 (A. Condamines et alii – pp. 112-115; Latour 1995; Soubeille 1995; Condamines 1995; Perry-Woodley 1995; Rebeyrolle 1995; Monnier 1995).
- Monnier (Philippe), 1995: «Analyse statistique de documents techniques dans une démarche de terminographie systématique», dans *Actes du colloque III^e Journées internationales d'analyse statistique de données textuelles (JADT)*, vol. 1, CISU, Centro d'Informazione e Stampa Universitaria. Roma, p. 305-312.
- Olivier (Claudine), 1996: «La notion d'interactème», Communication au Séminaire du laboratoire ERSS, Université de Toulouse II-Le Mirail (sous presse).
- Perry-Woodley (Marie-Paule), 1995: «Quels corpus pour quels traitements automatiques?», dans T.A.L., vol. 36, n° 1-2, p. 213-232
- Rebeyrolle (J.), 1995: *Point de vue en langue spécialisée*, Université de Toulouse-Le Mirail (thèse de doctorat en cours).
- Reinert (Max), 1995: «Quelques aspects du choix des unités d'analyse et de leur contrôle dans la méthode Alceste» dans *Actes du colloque III^e Journées internationales d'analyse statistique de données textuelles (JADT)*, vol. 1. CISU, Roma, p. 27-34.
- Thion (C.), 1995: *Analyses lexicales dans une perspective de représentation des connaissances dans un domaine spécialisé*, Université de Toulouse-Le Mirail (thèse de doctorat en cours)
- Van Campenhoudt (M.), 1995: *Particularités lexicales, syntaxiques et sémantiques des français parlés en Belgique*, 4^e édition, Bruxelles, Institut supérieur de traducteurs (polycopié).
- Van Gysel (Bénédicte), 1995: *Les particularités du français de Belgique dans les langues de spécialité*, Bruxelles, Institut supérieur de traducteurs et interprètes (rapport de recherche).
- Villebrun (Isabelle), 1990: *Le vocabulaire des forges à la catalane à travers les archives et traités techniques du XVIII^e siècle*, Mémoire d'études supérieures; DEA de Sciences du langage, Université de Toulouse II-Le Mirail, Centre de linguistique et de dialectologie (inédit).
- Venables (W. N.), Ribley (B.D.), 1996: *Modern Applied Statistics with S-Plus*, Springer Verlag.

Annexe 1

Données premières pour la carte de terminologies territoriales liées au mode de production

Le marqueur utilisé: est, avec coefficient de certitude:

Pr = usage privé d'une copie française du lexème dialectal des usages locaux;

Pu = usage public;

NT = non terme;

TTR = terme temporaire régional avec spécification du pôle géographique;

DF: emprunt de T(F) dans le registre dialectal (D);

ARCH: archaïque: voie de la désimplantation.

abignades_MARSAN/CHALOSSE_Pr_NT
 abracadis_TOULOUSE_Pu_TTRimplanté
 abracadis-d'aloyau_TOULOUSE_Pu_TTRimplanté
 abraquedure_LANDES_ORTHEZ_Pr/Pu_TTRimplanté_ARCH
 aiguillette_BORDEAUX_AGEN_Pu_TTR_DFpotentiel
 aiguillette ferrée_BORDEAUX/AGEN_Pu_TTR
 appétite_BEARN_Pu_TTR
 anchau_DORDOGNE_Pu_TTR
 anguille-de-caprain_BORDEAUX_Pu_TTRimplanté
 anguille d'épaule_BORDEAUX_Pu (1936)_TTR
 anguille de cuisse_BORDEAUX_Pu (1936)_TTRimplanté
 arneilla_TARBES_Pr_TTRimplanté
 anouil_MEDOC (mercuriale sur 100 ans)Pr =>Pu =>TTRimplanté
 anouille_MEDOC_Pu (mercuriale sur 100 ans)_TTRimplanté
 atteinte_LILLE_Pu_TTRimplanté
 ausse_TOULOUSE_PTTRniche
 avoir-de-la-brague_TOULOUSE_Pr_NT/TTRimplanté
 avoir-du-bragué_GASCOGNE_Pr_NT
 avoir-les-manets_TOULOUSE/ALBI_Pr_NT
 avoir-les-oiseaux_LANDES_Pr_NT?
 badart_CAMBRAI_Pu_TTR
 bambàillous_TARBES_Pr/PuTEMP_NT
 baticol_TOULOUSE_Pu (fax; commandes par internet)_TTRimplanté
 bec-d'auque_AGEN_Pr/PuTEMP_TTRimplanté_ARCH
 béquet_LUCHON/PERPIGNAN/BEZIERS_Pr_TTR
 béquets_MARSEILLE_Pu_TTRimplanté
 bésanque_GARD_Pr/Pu_TTRimplanté
 birounèle (avoir la --)_Pr_NT
 biscourille_PAMIERS_Pu_TTRimplanté
 boudaine_CAMBRAI_Pu_TTRimplanté
 boun-diu_CHALOSSE_Pr_NT
 bourrèc_Pu (mercuriale sur 100 ans)_TTRimplanté
 bourregòt_ARIEGE/sobriquet_Pr_NT
 bourrègue_TOULOUSE/PYRENEES
 CENTRALES_Pr_Pu_TTRimplanté
 bourrégué_ARIEGE_nom de métier_Pr_Pu (patente)_NT
 bourretier_Pr_Pu (patente)_TTRpotentiel
 bourret_TOULOUSE_Pu (mercuriale)_TTRimplanté
 bourrette-TOULOUSE_ARIEGE_Pu (mercuriale)_TTRimplanté
 bourrut_CANTAL (marchand de --)_Pu (Mercuriale)/TTRimplanté
 boutifard_TOULOUSE_CARCASSONNE_Pr/Pu/TTRpotentiel
 boutifarre_TOULOUSE/MONTELLIER_Pr/Pu (produit taxé)/TTRpotentiel
 brague_GERS/Pr/Pu législation des abattoirs/TTRimplanté
 brau_GERS_Pu (Contrôle étatique XVII^e s. Intendance)_TTRimplanté[XVII^e s.]
 brille-du-foie_AUCH-TOULOUSE_Pr_TTRpotentiel

brilles_AUCH/TOULOUSE_Pr+Pu_TTRpotentiel
 brilles-du-cou_AUCH_Pr/Pu (législation des abattoirs)_TTRpotentiel
 brilles-du-ventre_AUCH_Pr/Pu (législation sanitaire)_TTRpotentiel
 brilloûs_TOULOUSE/LAVAU_Pr_NT/TTRpotentiel
 brusc/AUCH/TOULOUSE_Pr/Pu/TTRpotentiel
 brusquet_ARIEGE_Pr/Pu/TTRpotentiel
 caillon_BORDEAUX_Pu_NT/TTRpotentiel
 camagnou_LANDES_Pr/Pu (éco-label en industrie agro-alimentaire)/TTRpotentiel
 camajôt_LANDES_Pr/Pu/TTRpotentiel
 canère_GERS_Pr/TTRpotentiel
 canet_BORDEAUX_Pu/TTRimplanté
 canet-d'épaule_BORDEAUX_Pu_TTRimplanté
 cansalade_TOULOUSE+Pu_TTR (produit taxé, commandé par réseau électronique)
 cap-couston_LANDES_Ou_TTR
 caprain < dans la coupe à la bordelaise >_Pu_TTR
 carbonade_TOULOUSE_Pr_Pu_TTR
 carbouade_LANDES_Pr_Pu_TTR
 carnalôs_MONTREJEAU_Pu/TTRniche
 carnissoû_TOULOUSE_Pr_Pu_TTRniche/site
 chabôrre_CHALOSSE_Pr_NTTR
 chamangôt_BAYONNE/MAREMNE_Pr_NTTR/TTR_INCERT
 chichons_LANDES < à la landaise >_Pr_Pu_TTRimplanté
 chigogne_BORDEAUX/SAINTONGE/AGEN_Pu_NTTR
 chingarre_BAYONNE_Pr_Pu_NT/TTRpotentiel
 chingarre-grasse_BAYONNE_Pr/TTRpotentiel
 chingarre-magre_BAYONNE_Pr_TTRpotentiel
 chiscle_LANDES_Pr/Pu/TTRimplanté
 clinquettes_LYON_Pu/TTRimplanté
 cloquette_TOULOUSE/AUCH_Pr_Pu_TTRimplanté
 cornillère_CALVADOS/MANCHE/VIRE_Pu_TTRimplanté
 côtelette-du-mail_AUCH/BORDEAUX_Pr_Pu_TTRimplanté
 côtelettes-au-creusot_CAMBRAISIS_Pu_TTRimplanté
 côtelettes-au-croquant_LILLE/CAMBRAI_Pu_TTRimplanté
 côtes-à-l'atteinte_LILLE_Pu_TTRimplanté
 couach_BEARN/PAU_BIGORRE_Pr_Pu/TTR
 couard_LYON_Pu_TTRimplanté
 cou-d'oie_LANDES_Pr/Pu_TTR
 coudach_BIGORRE-BEARN_Pr_Pu_TTRimplanté
 coudau_DAX/BAYONNE/ST-SEVER/BORDEAUX_TTRimplanté/Pr/Pu
 couhard_MEDOC < à la médoquine >_Pr_Pu_TTRimplanté
 courade_AUCH_LANDES_Pr_Pu_TTRpotentiel
 couradille_AUCH/AGEN_Pr_Pu_TTRpotentiel
 couralette_PYR_Pr_Pu_TTRpotentiel
 coustille_AGEN_Pu_TTRimplanté
 coustilloû_TOULOUSE_Pr_Pu_TTRimplanté
 couston_LANDES_Pr/Pu (éco-labels)_TTRimplanté
 coustoû_TARBES_Pr_Pu_TTRimplanté
 cracadé_GERS_Pr_NTTR
 cracadère_GERS_Pr_NTTR
 crête_AGEN_Pu (taxe)_TTRimplanté
 creusot_LILLE_Pu_TTRimplanté
 croisure_LILLE_Pu_TTRimplanté
 crouchidère_GERS_Pr_NTTR
 croûtu_BAZAS_Pr/Pu_TTRimplanté_niche
 cruchade_LANDES_Pr_Pu_NTTR
 crussentèle_TOULOUSE_Pr_NTTR
 culas_DOUAI_TTRimplanté
 cuni_LYON_Pu_TTRimplanté
 curroû_ARIEGE_Pr_Pu_NTTR/TTRpotentiel
 derrière-de-penon_BORDEAUX_TTRimplanté
 descoublade_SAULT_Pr_TTRpotentiel

desfarde_BORDEAUX_Pr_Pu_TTRimplanté (calcul de rendement)
 desmailler-GASCOGNE_Pr_NTTR
 desnousadé_GASCOGNE_Pr_NTTR/TTRpotentiel
 desnousadou_LANGUEDOC_Pr/Pu/NTTR/TTRpotentiel
 dios_OSSAU_Pr_NTTR
 doublé_PYRENEES CENTRALES_Pr_Pu_TTRimplanté
 doublère_PYRENEES CENTRALES_PR_Pu_TTRimplanté
 entrebic_TOULOUSE_ARIEGE_Pr_NTTR/TTRpotentiel
 entrebiu_LANDES_GERS_Pr_Pu_NTTR
 entrecôte_MIDI_TTRimplanté s. f. sg.
 entrecôter_MIDI_TTRimplanté
 épalaré_TTRimplanté
 erbé_LANDES (faire l' --)_Pr_NTTR
 erbeire-LANDES_Pr_NTTR
 escanadé_PYRENEES CENTRALES_Pr_NTTR/TTRpotentiel
 escrancadou_LODEVE_Pr_NTTR/TTRpotentiel
 esquiau_LANDES/BEARN_Pr_NTTR/TTRpotentiel
 esquinau_BORDEAUX_Pr_PU-TTRimplanté
 faire le jastre_BORDEAUX_Pu_TT
 faude_AGEN_Pr_PTTRpotentiel
 faudil_TOULOUSE_Pr_Pu_TTRimplanté
 fède_AGEN_TTRimplanté
 friton_TOULOUSE/LANGUEDOC_TTRimplanté
 gahusades_MARSAN_Pr_NTTR/TTRpotentiel
 galinette_GARD/MARSEILLE_Pu_TTRimplanté
 galutres_TARBES_Pr_NTTR_TTRpotentiel
 ganeille_Grande-LANDE_Pr_NTTR
 ganurre_LANDES_Pr_NTTR
 garre_PYRENEES CENTRALES_Pr_NTTR_TTRpotentiel
 garrette_AGEN_Pu_TTRimplanté/potentiel
 garroû_PYRENEES CENTRALES_Pr_NTTR_TTRpotentiel
 garroû-mouffe_LANGUEDOC_Pr_NTTR_TTRpotentiel
 gasaille_PYRENEES CENTRALES_Pu_TTRimplanté[JUR]
 gautissoûs_TOULOUSE_Pr_TTRpotentiel
 glané_LANDES/MEDOC <à la landaise/à la médoquine
 >_Pu_TTRimplanté
 glichoû_LILLE_Pu_TTRimplanté
 gòde_TARN_Pu_TTRimplanté
 gòt_BAYONNE_Pr_TTRpotentiel
 goulà_PAU-BORDEAUX/BAYONNE_Pr_Pu_TTRimplanté
 gourmand_NIMES_Pu_TTRpotentiel
 gras-de-brague_BORDEAUX_Pu_TTRpotentiel
 gratons_Pr/PU (label)
 gros-bout-de-caprain_BORDEAUX_Pu_TTRimplanté
 grosse-croisure_LILLE_Pu_TTRimplanté
 groton-de-poitaine_LYON_Pu_TTRimplanté
 groton-d'épaule_LYON_Pu_TTRimplanté
 grumeau_LYON_Pu_TTRimplanté
 guite_TOULOUSE/AUCH_Pu_TTRimplanté
 guite-longue_TOULOUSE_Pu
 haude_AUCH-BORDEAUX_Pu (aude)_TTRimplanté
 jarron_SAINTONGE/AUNIS_Pu
 jastre_BORDEAUX/AUCH/DAX_Pu (étage
 technologique)_TTRimplanté
 jimbourrà_ENTRE-DEUX-MERS_Pr/NTTR
 jointe_ST-ETIENNE_Pu_TTRimplanté
 jourgue_ARIEGE_Pr/Pu (mercuriale)_TTRimplanté
 laits-grasses_GERS_Pr_NT
 levée_LILLE_Pu_TTRimplanté
 levure_BORDEAUX_Pu_TTRimplanté
 levure d'épaule_BORDEAUX/TOULOUSE_Pu_TTRimplanté
 liste-longue_TOULOUSE_Pu_TTRimplanté
 liste-plate_TOULOUSE_Pu_TTRimplanté
 longuet_TARBES_Pu_TTRimplanté
 loubet_CARCASSONNE_Pu_TTRimplanté
 loumat_ST-VINCENT-DE-TYROSSE_Pr
 loumet_LANDES_Pu_TTRpotentiel/implanté
 mail_BORDEAUX/AGEN/DAX/BAYONNE_TTRimplanté
 mailluc_TOULOUSE_Pr_TTRimplanté
 malebrade_SIDOBRE_Pr_Pu_TTRniche
 malheureuse_BORDEAUX_AUCH_DAX_BAYONNE_TTRimplanté
 malòs_LOMAGNE_AUCH_TTRimplanté
 mane_PYRENEES CENTRALES_Pr/Pu (mercuriale)_TTRimplanté
 manèi_MEDOC_Pr_TTRpotentiel
 maner_MEDOC_Pr_TTRpotentiel
 manetier_CANTAL_TTRimplanté
 manouls_LODEVE/LA CANOURGUE_Pr_Pu_TTRimplanté
 manteau_LYON_Pu_TTRimplanté
 marcu_LANDES_Pr_Pu_TTRimplanté
 marran_PYRENEESPr/Pu (mercuriale)
 marrane_LANGUEDOC_Pr/Pu (législation sanitaire)
 marre_LANDES_Pr_PU_TTRimplanté
 marròt_PYRENEES
 massette_TOULOUSE/MARSEILLE_Pu_TT
 masel_TARN (faire --)_Pr
 mégine_NIMES_GARD_Pr_PU-TTRimplanté
 méginette_GARD
 meille_TOULOUSE_TTRimplanté
 melsat_CASTRES_Pr/Pu (label)_TTRimplanté
 mesquis_BORDEAUX_Pr-Pu+TTRniche
 mettre-de-la-brague_Pr_TTRimplanté (vocabulaire de jargon
 professionnel)
 mèsse_GASCOGNE_Pr_NT
 mince-croisure_LILLE_Pu_TTRimplanté
 mouffe_TARN-TOULOUSE_Pr_NT
 mouchon de poitrine_LYON_Pu_TTRimplanté
 nache_ROUËN/PAU/ARAGON/_Pr/Pu/TTRimplanté
 nuúd-du-Roi_LILLE/DOUAI/CAMBRAI/Pu_TTRimplanté
 nombre_BORDEAUX_DAX_BAYONNE_SAINTONGE_Pu_
 TTRimplanté
 nombre-du-cou_DAX-BORDEAUX_Pu_TTRpotentiel
 òs-bertran_LANDES_Pr_NT/TTRpotentiel
 os-de-Madame_PERPIGNAN_Pu_TTRimplanté
 os-du-marcu_LANDES_Pr_TTRpotentiel
 òs-guilhèm_LANDES_Pr_NT
 osseline_TOULOUSE_Pu_TTRimplanté
 palanque_DAX/BAYONNE/BORDEAUX/LIBOURNE_Pu_
 TTRimplanté
 palette-de-caprain_BORDEAUX/BAZAS/LIBOURNE_Pu_
 TTRimplanté
 pamparre_LANDES_Pr_NT
 pampe_Grande-LANDE_Pr/Pu (mercuriale)_TTRpotentiel
 pampine_BORDEAUX_Pu_TTRimplanté
 pansil_ARIEGE_PNT_TTRpotentiel
 pansòt_BEARN_Pr_NT_TTRpotentiel
 panturroun_Grande-LANDE_Pr/Pu (éco-label)_TTRpotentiel
 patatrà_ENTRE-DEUX-MERS_Pr_NT
 peau-de-haude_BORDEAUX_Pr/Pu/TTRimplanté
 pedouillet_BIGORRE_Pr/Pu
 pelade_BIGORRE/Pr/Pu/TTRimplanté
 pelaille_SAULT_TTRimplanté
 pelette_MONTPELLIER_Pr/Pu_TTRimplanté (législation sanitaire)
 penon_BORDEAUX/DAX/BAYONNE_Pu_TTRimplanté
 petit-bout-de-caprain_BORDEAUX_Pu_TTRimplanté
 pièce à queue_LILLE/DOUAI_Pu_TTRimplanté
 pièce-de-la-dame_MASSAT_TTRimplanté
 pièce-de-Madame_PERPIGNAN_Pu_TTRimplanté
 plot_LYON_TTRimplanté

pomme-de-bru_CAHORS+Pr/Pu_Pr_TTRpotentiel
 poulè TOULOUSE_OPr_TTRpotentiel
 poumpil TOULOUSE_Pr/Pu_TTRpotentiel
 primau_BAREGES_Pr/Pu_TTRimplanté
 primpier_SAULT/CARCASSONNE/ST-
 ETIENNE_Pr/Pu/TTRimplanté
 prin_LYON/Pu_TTRimplanté
 raccource_LILLE_Pu_TTRimplanté
 raccourçure-épaisse_LILLE_Pu_TT
 raccourçure-mince_LILLE_Pu_TTRimplanté
 raccourçures_LILLE/DOUAI/CAMBRAI_Pu_TTRimplanté
 ranche_LYON_Pu_TTRimplanté
 rancouil_LANGUEDOC_Pr/Pu (législation sanitaire)_TTRimplanté
 rille_LANDES_Pr/Pu (législation sanitaire)_TTRimplanté
 rique_Grande-LANDE_Pr/Pu_TTRimplanté_ARCH(mercuriale)
 rognonade_MONTPELLIER/PERPIGNAN_Pr/Pu
 (taxation)_Pr_TTRimplanté
 rôte_PYRENEES_PR_TTRpotentiel
 roucounaire_GASCOGNE_Pr/Pu (législation sanitaire)_Pr
 roucoune_GASCOGNE_Pr/Pu (législation sanitaire)_TTRimplanté
 roulette_NANCY_Pu_TTRimplanté
 sale_LANDES_Pr
 saliagres_LANDES/MARENSIN_Pr/Pu (label)_TTRpotentiel
 sannadou_LANGUEDOC_Pr/Pu_TTRpotentiel (législation sanitaire)
 sannadé_GERS/LANDES_Pr/Pu_TTRpotentiel
 tardan_PYRENEES_Pr/Pu (mercuriale)_TTRimplanté
 tardanière_PYRENEES_pr_Pu_TTRimplanté
 tillut_tillude ADJ_GASCOGNE_Pr_NT
 tissous_tissouse_LANGUEDOC_CARCASSONNE-BRAM_Pr_NT
 tindeloù_CASTRES_Pr_NT_TTRpotentiel
 tiòque_LANDES_Pr/Pu_TTRimplanté (mercuriale)
 tiouquet_LANDES_Pr_NT/TTRpotentiel
 tiouquette_LANDES_Pr/Pu (mercuriale)/TTRpotentiel
 tirer le gutèr_LANDES_Pr
 tirer le buchò_AURE/MONTREJEAU_Pr_NT
 tôte_CARCASSONNE/LIMOUX_Pu_TTRimplanté
 tourniòle (avoir la --)_Pr_NT_TTRimplanté
 tranchetteOLORON_Pr
 trenès_ST-AFFRIQUE/MILLAU_Pu_TTRimplanté
 tricandille/AUCH/GERS_Pu_TTRimplanté
 trinquet_AURILLAC/CANTAL_Pr/Pu_TTRimplanté
 tripettes_MEDOC+Pr_TTRpotentiel
 tripòt_MEDOC/BEARN_TTRpotentiel
 tripòtes_MEDOC_Pr+Ou_NT/TTRpotentiel
 tripouù_ARIEGE_Pr+Pu_TTRpotentiel/implanté
 tripouù_AVEYRON_Pr/Pu_TTRimplanté(label)
 triscats_BAGNERES/BIGORRE_Pr_TTRpotentiel
 vampe_TROYES_Pu_TTRimplanté(taxation)
 ventrèche_LANDES_Pr/Pu/TTRimplanté (label; taxation)
 yout_LANDES_Pr_NT/TTRpotentiel_ARCH
 youtàrrou_LANDES_Pr_NT_TTRpotentiel_ARCH

Annexe 2

Aux frontières du vocabulaire de spécialité et de l'implantation terminologique: le cas des labels territorialisés en pomologie (la question des éco-labels européens et français)

Toutes les suites sont indexées x_TTR (terminologie dialectale temporaire et régionale); le type en est: *foin de la Crau*.

Le lieu dans une base de connaissances génétique des variétés: le cas de la genèse de normes en approche du domaine pomologique (éco-labels de la France du Sud).

On aborde ici la terminologie de manière non contrastive, non comparative, mais avec une méthode qui s'inspire des principes de base de la géolinguistique: V. Brunet (1987).

Avant de passer à cette nouvelle étape, nous voudrions donner un ultime exemple de construction du facteur 'L' (lieu) dans une base de connaissance utilisant les caractéristiques des objets; l'application concerne ici le sous-domaine de la pomologie (caractéristiques des variétés traditionnelles d'objets fruitiers, dans une approche ethnobotanique, génétique)

On distinguera, dans une base de données initiale, constituée pour orienter une préenquête, puis une enquête détaillée, trois types de dénomination:

- P1 selon l'explicitation du lieu (site de la variété déterminée par son site);
- P2 selon des critères d'explicitation de caractéristiques (qualification à échelle locale);
- P3 éléments mal déterminés.

Autant qu'à la détermination de la dénomination localisée, on s'attachera à déterminer, par la méthode des graphes, l'axe de dissémination des variétés, pour une relation concept/référent définie en rapport avec la problématique des interactions sociales: Cartes Leterme 1995: 158, 159, 156, 157, 226, 64, etc.

Bourrue de Juilhac_G (EA la --) FAITS OBJ_CATEG= CAST/FAITS CLASS «L» L_JUILHAC>CORREZE 19 F/QUAL_bourrue/ Pour cette situation, et à cette situation, on peut prévoir les désignations implantées, par le média de la mercuriale (éco-labels) Juilhaque_G (la --) 19 CORREZE_juillac
 Corrive bourrue 19 CORREZE
 Marron_de La Piale_G Corrèze
 Marron_des Angles_G 19 Corrèze
 Marron_de Laguèpie_G 81, 82, 12 (V. veau de Laguèpie: éco-label)
 Marron de Goujounac_G 24, 46
 Ce sous-ensemble extrait est construit en syntaxe adjectivale avec spécification en NCop de l'origine (provenance)

Problèmes de terminologie locale «populaire» à résoudre:

_G indicateur de terminologie spatiale

Eminade (19 Haute-Corrèze)
 Fouillarjoune EA grosse (19 Corrèze)
 Marron e(i)shalade VARGRA_exalade (87 Bas Limousin)
 Marron Nousillard (Creuse)
 Adventiva, adventiva, adventive (47F, 24F)
 Camberoune (24)
 Cassagnòle (46, 47, 24)
 Montagne_G (46, 24): accepté CEE
 Portaloune (24F)
 Roussette (24, 47, 46) EA -- de Montpazier
 Verdale (24, 46, 12)
 Aboriva_OCC, abourive_R EA -- des Courets (12)
 Canourguel (12F)_G
 Dardalasse (12)
 Gène = ? (12)
 Guepide jaune (82, 12): V. Marron de Laguèpie_G

Vertuale 12F V. Verdale_G

Pindoraida_OCC (12F)

Marron du Sourd (64)

Marron Uhart (65)

Dorenca, dourenque (64 Béarn)

Tounibe_FREG EA hâtive_F (Bassin Houiller Decazeville CCC), et < vers Montbazens >

On a posé comme base d'observation l'un des objets les plus traditionnels liés à l'historique de l'alimentation traditionnelle différenciée, mais sans label officialisé. Nous resterons ici très scrupuleusement à l'abri des modèles cognitifs et du cognitivisme, cherchant nos solutions en approche onomasiologique renouvelée par une approche sémantique et pragmatique (circuits des biens; circulation des termes, mode de production, interactions sociales).

On procédera de même, à partir des mêmes sources, pour les variétés des autres fruits: pomme; poire; figuier/figue.

On se rendra très vite compte de la nécessité d'une représentation cartographique des aires et axes de dissémination des variétés, à partir d'un centre de diffusion, sans calcul très sophistiqué de barycentre, pour commencer (Brunet 1987).

La méthode n'est pas foncièrement différente de celle d'une représentation cartographique des zones d'implantation de particularités lexicales diffusées (belgicisms de la base Termisti, Bruxelles).

On fait apparaître deux terminologies antipodales:

- La terminologie ancienne (terminologie du parrain, de l'oncle, de tonton): hromentè(i)ra_D produit (est responsable de) l'implantation de l'unité roumentère_FR (en français régional); terminologie médicale: panaris; furoncle; pus, avec implantation ancienne de terminologie française.

- La terminologie nouvelle (Louronnaise_G).

Syntaxiquement, les deux sous-ensembles exploitent les mêmes régularités de formation des unités syntaxiques nominales: dérivation: composition.

POMME (éco-labels en France)

roumentère_FREG, roumentière_FREG, roumentine 47 ---> 40F

Ragau_GASC ET FREG 64 ---> 40 et 65 EA -- DE BORDES_G VA

POMME D'ENFER

(poma d'infern)

VA DE CASSE, VAR. de Cassou 40F avec dissémination

Belle Louronnaise_G 65 Louron

Ceil gros 64, 31, 09 axe très important en termes de mercuriale

Ramponenca 82, 47, 33 (graphe de dissémination orienté)

Coteràs, cot(eràs) EA < des Pyrénées_G > 65, 82, 09, 64

Museau de lièvre rouge_du Béarn_G

iranja, «pomme-orange» 09, 65, 64, 33

Roussette blanche_de Tanus_G

Roussette blanche_du Tarn_G

peratxa 64 (lexique basque)

Udarre Sagarra (64 lexique basque) ?

Apion, pomme Pion, Apiom (09, 32) ?

CERISE (la question des éco-labels en France)

On ne perdra pas son temps à chercher à corrélér des données de phonétique lexicale à variation aléatoire, et les cartes de diffusion lexicale à caractéristique non aléatoire:

Mourique: Aquitaine

Albanes_G (09)

Conquaise_G (12)

Negrale (12)

Cerise_d'Aguessac_G (12)

Alzonnaise_G (12)

Coussaude (19)

Guindon (19)

Guindolh (Languedoc)

guin (47, 31)

guine (47, 31)

Franche Noire (19)

Truchaude (19)

Vergouzane_G 19

Villadas_G 19

Guindolle 33

May Duke_G 19 (Médoc, en façon «anglaise»?)

AMANDE (les éco-labels en France du Sud): une terminologie de sous-sol qui permet de trouver ses marques

Valensole_G (occitan valensòla): Martel (1994) 92: de Valence

(Drôme= faux; de Valençole (plateaux de Valensole Hautes Alpes = vrai)

Comme notre but n'est pas de construire une base de connaissance

dans une approche pomologique, mais d'utiliser de telles données pour

faciliter la sensibilisation à un type d'approche, dans un cadre

juridique, nous avons pensé utile de rappeler notre fidélité aux

principes de base de l'onomasiologie et de la sémasiologie; rappelant,

par le même coup, notre méfiance irréversible à l'encontre de la

sémantique conçue «à l'étage», ou en termes de «plomberie».